

## **DIGITHÈQUE**

**Université libre de Bruxelles**

---

FAUVILLE André, « Homme impuissant, puissant violeur », in *Collection des travaux et monographies de l'Ecole des sciences criminelles Léon Cornil*, Volume 3, E. Story-Scientia, 1987.

[https://digistore.bib.ulb.ac.be/2022/Cornil/991007210589704066\\_abbyy.pdf](https://digistore.bib.ulb.ac.be/2022/Cornil/991007210589704066_abbyy.pdf)

---

**Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.**

Elle a été numérisée et mise à disposition gratuitement par les Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, avec l'accord de son éditeur *Larcier*.

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <https://digitheque.ulb.ac.be/>

HOMME IMPUISSANT, PUISSANT VIOLEUR



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES  
Monographies de l'Ecole des Sciences Criminologiques  
"Léon Cornil"  
publiées sous la direction du Professeur Robert Görtz

# Homme impuissant, puissant violeur

par  
Andre Fauville



**E.Story-Scientia**  
éditions juridiques et fiscales



D 1987 009 24  
ISBN 90 6439 467 9  
© E. Story-Scientia  
éditions juridiques et fiscales  
34-35 Place de Jamblinne de Meux  
1040 Bruxelles  
Tél. 02/736 79 10 - 02/739 79 11

Aucun extrait de ce livre ne peut être reproduit d'aucune façon, soit imprimé, soit photocopié, soit reproduit sur microfilm ou de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

No part of this book may be reproduced in any form by print, photoprint, microfilm or any other means without written permission from the publisher.

# Préface

*L'auteur, dans une langue harmonieuse qui semble couler de source et porte son lecteur, traite un sujet difficile ou plutôt l'interférence de deux sujets, sans dissimuler dans ses conclusions la perplexité où ils le laissent.*

*Privilège de la jeunesse (mais les aînés pourraient prendre exemple !), l'auteur innove dans sa manière d'aborder le sujet. Son propos est centré sur l'analyse détaillée d'une observation ; l'exposé de la littérature, complété de quelques brefs exemples cliniques, vient s'ordonner autour du drame vécu autant par l'agresseur que ressenti par l'auteur du travail. Nous ne rencontrons pas si souvent dans la littérature scientifique criminologique une telle empathie avec le criminel : l'auteur démontre que cette empathie lui a permis d'accéder à un regard original sur la question. Il était temps de réduire à néant un point de vue réducteur sur le violeur : il est faux d'y voir habituellement un hypersexuel incontrôlé. La plupart du temps, le violeur exprime par son acte destructeur une profonde incapacité de vivre et de communiquer dans le domaine affectif : d'où la fréquence des viols collectifs. D'où également l'intitulé de l'ouvrage.*

*Il est méritoire de réintégrer le viol parmi d'autres violences qui nous posent problème : c'est ici qu'intervient le second sujet abordé par l'auteur. André FAUVILLE n'a pas éludé l'énigme du passage à l'acte de sujets dont rien n'indique qu'ils soient a-normaux. Il aborde le thème par le biais de textes de grands littérateurs adroitement choisis, qui ne sont nullement là en tant que simples épigraphes, mais qui font véritablement corps avec l'écrit, celui-ci renvoyant continuellement à ceux-là et inversement. André FAUVILLE renoue ainsi avec les autres de l'école anthropologique (dont LOMBROSO !); il rend valeur de témoignage éclairant aux réflexions des observateurs privilégiés que sont poètes et dramaturges. Commensaux du rêve et de l'imaginaire, poètes et diseurs d'histoires traduisent l'énigme du passage à l'acte s'il est vrai qu'enfreindre la loi est vécu dans le fantasme : donc souvent de l'ordre de la comédie, du spectacle ou du sport.*

*Puisse ce travail induire à accorder moins de prix à d'innombrables documents sociologiques dont le résultat le plus évident est de raboter le signifiant sous un amas d'informations réductrices dont le volume rend impossible la vérification objective et réduit d'autant le contraste informateur.*

*Nul doute que Monsieur FAUVILLE sera lu avec intérêt et que son travail sera cité. En terminant le lecteur doit savoir que ce travail a été primé d'une bourse de voyage, décernée par le Ministère de la Communauté Française à la suite d'un concours.*

Professeur honoraire Jean CORDIER



# Remerciements

Ce travail de fin d'études n'aurait sans doute pas été sans les conseils, toujours judicieux, de Monsieur Jean CORDIER, la sympathique collaboration de Madame R. FÉOLI, l'aide de tous ceux à qui j'en ai parlé et qui, à chaque fois, m'ont contraint à reformuler la matière, enfin l'assistance de ma sœur qui l'a tapé.

Une attention particulière va à B.H. pour sa précieuse et inespérée contribution. Je tiens à les remercier tous, dès à présent.

A. F.

---

“Est-ce ainsi que les hommes vivent ?  
Et leur baisers au loin les suivent  
Comme des soleils révolus...”

Louis ARAGON, chanté par Léo FERRÉ

---



“Un baiser légal ne vaut jamais un baiser volé.”

Guy DE MAUPASSANT, *Oeuvres posthumes*

---



## Avant-propos

---

“Je me rappelle fort bien comment je cessai de peindre. Un soir, après être resté huit heures de suite dans mon atelier, peignant de temps à autre pendant cinq, dix minutes, puis me jetant sur mon divan et y restant étendu, les yeux fixés au plafond, pendant une ou deux heures, tout à coup, comme par une inspiration enfin authentique après tant d’efforts infructueux, j’écrasai ma dernière cigarette dans le cendrier rempli de mégots éteints, je fis un bond félin hors du fauteuil dans lequel je restais enfoncé, saisis un canif dont je me servais quelquefois pour racler ma palette et, à coups répétés, je lacérai la toile que j’étais en train de peindre et ne fus content que lorsque je l’eus réduite en lambeaux. Puis je tirai d’un coin une toile intacte de la même grandeur, je jetai celle que j’avais lacérée et posai la nouvelle sur le chevalet. Ceci fait, je m’aperçus pourtant aussitôt que toute mon énergie (comment dirais-je ?) créatrice s’était complètement épuisée dans ce geste de destruction furieux et au fond rationnel. J’avais travaillé à cette toile durant les deux derniers mois, sans trêve, avec acharnement ; la lacérer à coups de couteau équivalait finalement à l’avoir achevée, peut-être d’une manière négative quant aux résultats extérieurs qui d’ailleurs m’intéressaient peu, mais positivement en ce qui regardait mon inspiration. En effet, détruire ma toile signifiait être arrivé à la conclusion d’un long discours que je tenais avec moi-même depuis je ne sais combien de temps. Cela signifiait avoir enfin posé le pied sur un terrain solide.”

Alberto MORAVIA, *L’ennui*

---



## *Avant-propos*

---

“CAESONIA, avec effroi.

Est-ce donc du bonheur, cette liberté épouvantable ?

CALIGULA, écrasant peu à peu de son bras la gorge de Caesonia.

Sois-en sûre, Caesonia. Sans elle, j'eusse été un homme satisfait. Grâce à elle, j'ai conquis la divine clairvoyance du solitaire. (Il s'exalte de plus en plus, étranglant peu à peu Caesonia qui se laisse aller sans résistance, les mains un peu offertes en avant. Il lui parle, penché sur son oreille.) Je vis, je tue, j'exerce le pouvoir délirant du destructeur, auprès de quoi celui du créateur paraît une singerie. C'est cela, être heureux. C'est cela le bonheur, cette insupportable délivrance, cet universel mépris, le sang, la haine autour de moi, cet isolement non pareil de l'homme qui tient toute sa vie sous son regard, la joie démesurée de l'assassin impuni, cette logique implacable qui broie des vies humaines (il rit), qui te broie, Caesonia, pour parfaire enfin la solitude éternelle que je désire.”

Albert CAMUS, *Caligula*

---



---

“Je fais exprès de me blesser avec un canif devant le miroir. Plaisir de voir le sang monter à la surface et couler.”

Arthur ADAMOV, *L'homme et l'enfant*

---



“Je nomme violence une audace au repos amoureuse des périls. On la distingue dans un regard, une démarche, un sourire, et c’est en vous qu’elle produit les remous. Elle vous démonte. Cette violence est un calme qui vous agite.”

Jean GENET, *Journal du voleur*

---



“Amour : aimer cela veut dire se laisser aimer, c’est accepter d’être la propriété de quelqu’un, c’est renoncer plus ou moins à soi-même, accepter que quelqu’un dispose plus ou moins de vous, non point par goût de la soumission, ni par masochisme, mais pour ne pas déposséder l’autre puisque l’autre en souffrirait, plus ou moins, ou en mourrait, plus ou moins.”

Eugène IONESCO, *Journal en miettes*

---



“Le bûcher des sorcières n’était pas un châtiment et moins encore un expédient pour se débarrasser d’un être maudit – comme la peine de mort profane. C’était une épreuve purificatrice destinée au contraire à sauver une âme gravement menacée. La Sainte Inquisition ne torturait et ne brûlait que dans un esprit de sollicitude maternelle.”

Michel TOURNIER, *Gilles et Jeanne*

---





# Table des matières

	p.
<i>Préface</i>	V
<i>Remerciements</i>	VII
<i>Avant-propos</i>	IX
<i>Introduction</i>	1
Passion, parenthèse ou partialité : le sujet du mémoire	
<i>Chapitre I</i>	7
Premières questions, premiers problèmes, premières idées : le canevas du mémoire	
<i>Chapitre II</i>	15
B.H. ou l'incertitude : le fond du mémoire Annexe	
<i>Chapitre III</i>	27
"Je suis un homme" Intermèdes Annexe	
<i>Chapitre IV</i>	49
Par le viol... Annexe	
<i>Chapitre V</i>	55
Dimension non animale, créativité	
<i>Epilogue</i>	61
<i>Bibliographie</i>	67
<i>Appendice</i>	71



# Introduction

## *Passion, parenthèse ou partialité: le sujet du mémoire*

---

“Et quand je regarde mes mains, sur le drap, qu’elles se plaisent déjà à froisser, elles ne sont pas à moi, moins que jamais à moi, je n’ai pas de bras, c’est un couple, elles jouent avec le drap, c’est peut-être des jeux amoureux, elles vont peut-être monter l’une sur l’autre.”

Samuel BECKETT, *Molloy*

---



Le violeur. Le mot est lourd, laid, dur, ineffaçable. Et il s’imprime implacablement, impitoyablement de ses sept lettres incandescentes, portant l’abjection à son sommet, tatouage, stigmaté indélébile, sur la peau d’un être *éparpillé, fini, détruit, perdu, exclu*, dont le cœur en miettes, depuis longtemps déjà, a cessé de battre. Hélas ! le cœur seulement.

Depuis longtemps, en effet, le violeur n’a plus voix au chapitre. Depuis longtemps, *il n’a plus de voix* tout court ; il n’a plus que ça, son *sexe*, ultime fierté, dernière chance, pour exprimer l’inexprimable, pour communiquer l’incommunicable.

Car il ne faut pas se leurrer : la phrase choque, mais il importe surtout de ne pas s’arrêter à la première impression rapidement, évasivement ressentie : oui, le violeur a lui-même été violé. Et proprement violé, puisqu’il est devenu totalement *sourd-muet* aux cris désespérés de sa victime et de sa conscience. Il était grand temps de passer à l’acte, de passer à l’action : action libératrice autant que mortelle.

Que l’on nous comprenne bien : sous peine de tomber irréversiblement dans un détestable et dangereux parti pris (*contre* la violée — ou le violeur —) ou dans un favoritisme imbécile (*pour* le violeur — ou la violée —), il convient, dès le commencement, de les renvoyer dos à dos, match nul, et de bien mettre les points sur les i, tous les i.

Loin d’y voir, — et la critique m’a d’ores et déjà été faite, avant même toute explication ! — une quelconque apologie du viol ou du violeur (!), cette brève et nécessairement incomplète étude, rencontre une question que nous nous sommes

originellement posée — et le violeur, ne l’oublie-t-on pas dans cette dyade agresseur — agressée? — s’inscrit à l’encontre du courant habituellement suivi — celui de la violée —.

Et de fait, pour une raison qui semble a priori logique et naturelle, nous nous trouvons, en cette matière, face à une documentation principalement féminine (malgré tout, c’est bien elle, la femme, dans la plupart des cas, qui se fait violer ; on verra que ce n’est pas toujours le cas et que, plus essentiellement, la réalité nous paraît un tant soit peu différente, une curieuse méprise ayant été, semble-t-il, commise dans la présentation classique du viol, dans son déroulement chronologique). Nombreux sont donc les ouvrages de toutes sortes, objectifs ou non, sérieux ou non, consacrés au viol vu par la violée, à la violée elle-même, au drame entier et certain qu’elle vit, le viol lui-même mais également l’après-viol, équivalent pour certaines à un second viol, au coût psychosocial du viol (les femmes se défendent et accusent car elles savent mieux que quiconque quand on a abusé d’elles, quand on les a détruites, quand “il leur faut vivre avec cette mort à tout jamais entrée en elles, un jour de violence”) (G. HALIMI, 1978).

Mais du côté du violeur, rien de bien sérieux, de réellement pertinent : réactions irréfléchies, comportements aveugles commandés par la peur et l’angoisse (ainsi celle d’Alain, 32 ans : “Moi, si un mec violait ma femme, je crois que j’s’rais capable de le descendre. Un type qui viole, pas de pitié : faut lui couper les couilles !”) (D. DALLAYRAC, 1983), mythes poussiéreux, stéréotypes idiots, insupportables et pernicieux métamorphosant parfois le violeur en un superman irrésistible, en proie à une libido exacerbée (et donc pardonnable) ou en un monstre sadique et terrifiant, véritable bête humaine (et donc irresponsable), rires sous cape rendant le viol insignifiant, ridicule ou cocasse (une bonne farce !), ou encore... silence équivoque.

Bref, pléthore, excès d’une part, vide et absence de l’autre.

Jusqu’au niveau scientifique on peut regretter, hormis quelques études “démodées”, purement statistiques ou fort économes — et provenant pour la plupart des pays anglo-saxons — le manque de travaux approfondis sur ce sujet.

J.C. CHESNAIS, dans son *Histoire de la violence* souligne également à ce propos que “chose étrange, comme s’il s’agissait d’un phénomène dérisoire ou comique, le sujet demeure tabou. La sociologie, l’histoire et même la psychanalyse l’ignorent ; la recherche universitaire est muette sur le sujet”.

Quant à S. BROWNMILLER (1975), elle écrit, à propos de Sigmund FREUD : “C’est en vain que nous explorerions ses ouvrages à la recherche d’une citation valable, d’une analyse, d’une intellection du problème. Le père de la psychanalyse, qui inventa le concept de la primauté du pénis, ne fut jamais motivé, pour autant que nous le sachions, à explorer l’importance dans la vie réelle, du pénis comme arme.”

Les hommes, c’est clair, répugnent à parler du viol et plus encore du violeur : on l’ignore ou on le condamne, mais rarement on essaie de le comprendre (ce qui ne signifie pas, tant s’en faut, le justifier ou lui pardonner !). De façon générale, d’ail-

leurs, le délinquant est le plus souvent puni et non compris.

Depuis quelques années cependant, et principalement sous l'action, parfois enflammée mais efficace, de femmes outrées par tous ces mensonges et ces silences (à cet égard, devons-nous encore souligner l'exceptionnelle contribution de S. BROWNMILLER ? Un critique américain a écrit à propos de son livre "Le viol", "qu'on ne pouvait plus être le même homme après l'avoir lu" ; en France, la célèbre avocate G. HALIMI, a, elle aussi, pris plusieurs fois la parole, avec brio et fougue, notamment lors du fameux procès d'Aix en 1978, où des homosexuelles belges avaient été violées par trois Français), certains rideaux se sont levés (le XXème Congrès français de Criminologie, par exemple, qui s'est tenu à Lille en octobre 1981, était tout entier consacré au viol) : évolution absolument ahurissante et révélatrice, en une dizaine d'années, transformant les sentiments de déshonneur et d'opprobre amèrement ressentis par la "violée-accusée" et son entourage immédiat – véritable maladie honteuse qu'il fallait coûte que coûte taire, souillure insupportable, éclaboussure scandaleuse – en un débat public, une contestation sociale générale, le viol devenant, à la limite, un prétexte, un instrument : du non-viol au viol-arme de revendication et d'émancipation de la femme et au viol-symptôme d'une société inégalitaire malade. Deux auteurs américains n'ont-ils pas récemment établi de profondes connexions entre le viol, l'inégalité sexuelle et les systèmes socio-économiques capitalistes (J.R. et H. SCHWENDINGER, 1983) ?

Néanmoins, le violeur reste encore souvent dans l'ombre, dans l'anonymat. Qui est-il ? Et surtout pourquoi viole-t-il ? On parlera volontiers de l'assassin, du voleur ou du vandale, mais beaucoup plus malaisément du violeur. Pourquoi ? D'autre part, généralement, on ne se préoccupe guère de la victime. Ici, elle est illuminée, tout le débat tournant autour de l'unique question de savoir si oui ou non elle était consentante.

Que se passe-t-il ? Le viol se résumerait-il à l'unique et simple question du consentement ? Il y a un *déséquilibre* évident, bien souvent accentué par le seul son de cloche perçu, celui de la femme violée. Dans ce sens, M. DENIS et J. AUBENAS (1978) ont raison lorsqu'elles disent qu'il est difficile pour elles, femmes, de juger le violeur puisque "de même qu'aucun homme ne peut vraiment comprendre ce que nous ressentons, de même il nous est impossible de connaître la part de responsabilité du violeur, de décider de l'ampleur de sa culpabilité".

Le violeur, on en parle de trop ou pas assez ou erronément. Passion, parenthèse ou partialité. Jamais d'indifférence cependant : tout au moins se contente-t-on parfois, de détourner le visage, par crainte que celui-ci, sans doute, ne trahisse un embarras plus évident, un malaise (*viol = sexe* (encore) *tabou*) mêlé de honte, une vérité vague encore mais qui s'esquisse déjà. Mais quels soupçons ? Mais quelle vérité ? Que se passe-t-il ? Le violeur, on ne lui donne pas la parole – d'ailleurs peut-il réellement la prendre ? – jamais plus on ne la lui adressera, condamné qu'il est à se taire, à ne plus jamais parler de "ça". Que faut-il taire ? Le viol ? Et

## *Le sujet du mémoire*

si le viol n'était pas seulement une affaire sexuelle ? Et si le viol n'était qu'un déguisement, un masque ? Ne mélange-t-on pas le viol lui-même et sa représentation, sa signification intrinsèque ?

Le violeur est un homme qui n'a jamais existé, *qui n'existe pas*, qui n'existera jamais, sauf, peut-être, si, dans un moment d'extrême lucidité, c'est-à-dire d'extrême désespoir... Relevant d'une logique interne rigoureuse, d'un raisonnement cohérent, l'idée de viol – chez celui qui s'appête à le commettre – n'est, à la réflexion, pas si absurde ou folle que cela. Et cependant, comment ne pas se dire que l'instant précis du viol ne peut être qu'un instant d'intense égarement ?

Loin de nous, faut-il le dire, l'illusoire, la sottise prétention de vouloir faire le tour de cette vaste question.

Modestement, nous nous limiterons à un premier débroussaillage, ouvrant ainsi, peut-être la voie à d'ultérieures recherches. Nous insisterons donc sur quelques aspects seulement de la personnalité du violeur, qui nous semblent intéressants et nous nous pencherons plus particulièrement sur la question de savoir ce que signifie le viol pour le violeur, dans la société où nous vivons, en quoi celui-là peut-il être une "solution" pour celui-ci. Une approche compréhensive de l'acte du violeur, par conséquent, permettant peut-être de dégager des éléments de prévention.

Nous sommes convaincus que le violeur est au moins autant victime que la femme violée, ce qui nous fait deux victimes et non une (ou deux agresseurs : les rôles distribués au jugé ne sont jamais idéalement clairs).

Une meilleure compréhension de ce "pire des crimes" qui quelque part semble flou et incertain, est également au double prix d'un essai d'éclaircissement de cette personnalité destructrice et de la motivation consciente ou non qu'elle donne à son acte, cet acte qui paraît aussi, quelque part, brutal et irrationnel.

Et pour ce faire, il convient naturellement de dépasser tous les lieux communs, de dépasser toutes les passions. Dépasser toutes les passions : voilà bel et bien la principale difficulté qui nous attend.

Mais écoutez plutôt le père de la petite Géraldine, violée puis étranglée, il y a un an (1983) à Auberchicourt par Daniel CLERBOUT, 34 ans, marié et père de deux garçons : "Mon impression, ce soir, est de dégoût. CLERBOUT avait déjà fait de la prison pour viol : un homme comme lui ne devrait jamais sortir de prison ou d'asile. Des malades comme lui recommencent toujours. Je vais écrire au Président de la République pour lui demander pourquoi il a aboli la peine de mort. On va faire des pétitions pour que la justice soit plus ferme, pour que cela ne puisse pas se reproduire. Il y a beaucoup de filles comme la mienne."

Derrière le viol, derrière l'odieuse et apparemment insensée agression, il y a un homme pour qui, je pense, l'acte est avant tout une tentative, une ultime tentative

désespérée de s'en sortir – on verra pourquoi et comment –, a aussi “valeur d’appel au secours”.



# Chapitre I

## *Premières questions, premiers problèmes, premières idées : le canevas du mémoire*

---

“Ils pouvaient certes parler d’autre chose, d’un livre récemment paru, d’un metteur en scène, de la guerre, ou des autres, mais il leur semblait parfois que leurs seules *vraies* conversations concernaient l’argent, le confort, le bonheur. Alors le ton montait, la tension devenait plus grande. Ils parlaient, et, tout en parlant, ils ressentaient tout ce qu’il y avait en eux d’impossible, d’inaccessible, de misérable. Ils s’énervaient ; ils étaient trop concernés ; ils se sentaient mis en cause, implicitement, l’un par l’autre. Ils échafaudaient des projets de vacances, de voyages, d’appartement, et puis les détruisaient, rageusement : il leur semblait que leur vie la plus réelle apparaissait sous son vrai jour, comme quelque chose d’inconsistant, d’inexistant. Alors ils se taisaient, et leur silence était plein de rancœur ; ils en voulaient à la vie, et, parfois, ils avaient la faiblesse de s’en vouloir l’un à l’autre ; ils pensaient à leurs études gâchées, à leurs vacances sans attrait, à leur vie médiocre, à leur appartement encombré, à leurs rêves impossibles. Ils se regardaient, ils se trouvaient laids, mal habillés, manquant d’aisance, renfrognés. A côté d’eux, dans les rues, les automobiles glissaient lentement. Sur les places, les affiches de néon s’allumaient tour à tour. Aux terrasses des cafés, les gens ressemblaient à des poissons satisfaits. Ils haïssaient le monde. Ils rentraient chez eux, à pied, fatigués. Ils se couchaient sans se dire un mot.”

Georges PEREC, *Les choses*

---



Déterminer, à partir d’un certain nombre de cas, les traits caractéristiques du violeur, de sa personnalité – son image psychosociale – (âge, classe socio-économique, degré d’instruction, race, antécédents sociaux, familiaux et judiciaires, caractéristiques du viol lui-même : collectif ou individuel, prémédité ou non, combiné ou non, etc., résultats des tests projectifs et objectifs de personnalité, etc.) est assurément une démarche qui ne manque pas d’intérêt, notamment en ce qui concerne l’élaboration d’une éventuelle politique préventive. Cela a d’ailleurs déjà été fait et les données, les informations ainsi rassemblées ont été plus ou moins bien analysées, disséquées et commentées.

Il est sans doute utile de rappeler ici l’œuvre véritablement novatrice et démystificatrice du Dr Menachem AMIR (sociologue, élève de Marvin WOLFGANG, lui-même auteur de l’importante théorie de la “sous-culture de violence”), qui publia en 1971, un livre sur le viol dans la ville de Philadelphie (*Patterns in Forcible*

*Rape*), se basant sur l'étude de 1 292 délinquants (dont 845 ont été finalement arrêtés).

Cet ouvrage démolit pas mal d'idées préconçues sur le viol et le violeur — idées qui cependant restent tenaces dans l'esprit de beaucoup de personnes (combien de fois entendons-nous encore ce mythe : le viol est un acte commis par un déséquilibré se ruant brusquement, un soir, dans une ruelle mal éclairée, sur une jeune femme belle et provocante qui, après s'être quelque peu débattue pour la forme, se laisse aller, extasiée ? Mythe curieux, paradoxal, explicable peut-être par ce double sentiment d'à la fois se détacher, se distinguer du violeur-malade et le pardonner ou du moins l'excuser : comportement naturel, face à quelqu'un "qui ne demande pas mieux". Du reste, tout au long de cette étude, on apercevra, sans cesse, l'ambiguïté essentielle du viol, crime hybride, clairement condamné, implicitement pardonné ou franchement permis, la société jouant un rôle des plus pernicious, des plus insécurisants sur l'individu).

La plupart des auteurs qui se sont, par la suite, penchés sur la question (notamment, et pour ne citer qu'eux, S. BROWN MILLER, J. MACKELLAR, A. MEDEA, K. THOMPSON, G. TORDJMAN, G.K. STURUP, M.-O. FARGIER, C. et Y. LACERTE-LAMONTAGNE, D. DALLAYRAC et, tout récemment J. PICAT, psychiatre, dans son livre *Violences meurtrières et sexuelles* (1982) (auquel nous ferons fréquemment référence) ont repris les conclusions du Dr AMIR.

En Belgique, le Centre d'Orientation Pénitentiaire (C.O.P.), à la prison de St Gilles, étudie aussi, depuis l'année dernière, sous la direction du Professeur DE WAELE, les délinquants sexuels ; leur recherches ne sont pas encore terminées.

D'autres études de ce type, qui se basent sur l'examen d'un certain nombre de violeurs, ont également été réalisées en France (PICAT, en cite une, datant de 1974 et portant sur 289 condamnations pour viol ; F. SAEZ, auditeur de justice, analyse, quant à elle, dans une étude pluridisciplinaire sous l'égide de l'Association Normande de Criminologie (1979), une quinzaine de dossiers, émanant d'un cabinet de juge d'instruction de Toulouse) et au Canada (voy. notamment l'étude de L. CLARCK et D. LEWIS (1977) portant sur une trentaine de cas).

Démarche intéressante donc, bien qu'elle soit incontestablement ardue et délicate, n'étant pas à l'abri de légitimes critiques et posant de nombreux et sérieux problèmes méthodologiques : non seulement, il convient de se demander si l'échantillon de départ est suffisamment important, si les déductions et les interprétations sont valables, si les résultats obtenus sont véritablement significatifs, mais aussi, et plus essentiellement — et il s'agit là de l'une des questions criminologiques les plus cruciales —, se demander si les dossiers, les cas analysés sont réellement représentatifs, autrement dit, il ne faut pas omettre l'ensemble des cas qui ne pourront être examinés et qui, selon toute vraisemblance, modifieraient radicalement les conclusions. On étudie tels violeurs, les plus fragiles, ceux qui ont le plus de chances — ou de malchances — de se faire arrêter, mais les autres ? Comment les connaître ?

Précisément en matière de viol, il semble bien, de l'avis de la majorité des auteurs, que les chiffres de viols déclarés et jugés, demeurent très inférieurs à la réalité (voy. à cet égard, le mémoire d'Anne POLSENAERE (1983) sur le chiffre noir en matière de viol). Ainsi, au Canada, les 3 089 plaintes de viol auprès de la police en 1978 ne représenteraient que 10 % du nombre réel de femmes violées ; à Washington, on estime qu'entre 5 et 15 % seulement des viols commis sont déclarés à la police (J. DE GROOTE, 1981). J. PICAT affirme quant à lui, qu'en France, 8 victimes sur 10 ne déposent pas de plainte. Il est clair que, lorsqu'on parle, dans la presse ou ailleurs, d'accroissement de la violence et, plus particulièrement des délits sexuels, il faut être extrêmement prudent. Selon un communiqué de la gendarmerie, il y a eu en Belgique, en 1980, une augmentation du nombre de viols déclarés de près de 39 %, par rapport à 1979 (750 viols déclarés en 1980 contre 540 en 1979, ce qui voudrait dire que plus de deux femmes par jour ont été violées : voy. *Le Soir* du 19 février, "Une criminalité en hausse inquiétante", article signé J.R.).

Mais cela ne signifie évidemment pas qu'il y a eu, en Belgique, en 1980, une augmentation réelle de 39 % du nombre de viols commis. De plus en plus, actuellement, les femmes osent porter plainte ou, du moins ont la possibilité de s'adresser à des centres d'accueil (voy. les "Rape crisis center" aux Etats-Unis) ; cette évolution dans le comportement de la femme et dans l'attitude de la société face à la situation du viol est certainement un élément important dont il faut tenir compte pour apprécier plus justement les chiffres que l'on nous communique.

Bref, circonspection et réserve sont de rigueur face à ces chiffres et aux informations résultant de l'étude de certains violeurs, plus malchanceux, plus marqués, plus repérables et moins respectables peut-être, que les autres.

Il convient de faire également attention à l'idée selon laquelle, au terme d'une étude statistique, portant sur l'analyse des caractéristiques de x violeurs, on devrait nécessairement aboutir à la photographie claire et nette du délinquant sexuel, l'idée somme toute que l'on peut arriver à dessiner le portrait-robot du violeur-type, à dégager une "personnalité-type" du délinquant sexuel.

Ceci nous semble inexact et dangereux. Tout au plus peut-on décrire "plusieurs formes typiques et très fréquentes" (R. GRASSBERGER, 1955). Le terme même de violeur-type contient son propre excès. On a vu que, dès le départ, eu égard à l'épineuse question du chiffre noir, l'effective validité des conclusions d'une enquête est déjà fortement compromise ; on ne peut se baser que sur des hypothèses, des suppositions, rien n'étant, loin de là absolument sûr.

Ensuite, une généralisation, une systématisation (par exemple, le violeur est un immature), pour pratique et pédagogique qu'elles puissent sembler être, n'en escamotent pas moins une part appréciable d'éléments qui servent de soutien aux motivations extrêmement diverses des violeurs.

Il faut se méfier et rejeter tous stéréotypes paralysant, court-circuitant le jugement, clichés qui ont précisément souvent pour origine cette façon, cette tendance à trop simplifier des problèmes complexes. Enfin, cela revient à stigmatiser

erronément, injustement un groupe d'hommes déterminé (les pauvres – économiquement et intellectuellement –, les chômeurs, les oisifs, les jeunes, les immatures, etc.) et l'on retombe dès lors, inévitablement, aux théories surannées de l'école de Lombroso : le violeur-type, cela signifie qu'il existe un type (bien particulier) qui viole, le violeur c'est donc celui-là, l'autre, le dégénéré, le malade, le pervers, l'obsédé sexuel, l'étranger (et pas uniquement au point de vue de la nationalité), celui qui est simultanément pauvre, chômeur et jeune, bref celui qui est différent et qu'il faut coûte que coûte exclure. Raisonement dangereux (surtout lorsqu'il émane de personnes savantes et compétentes, joue alors le poids de l'autorité), car il commande, bien sûr, directement l'attitude et l'avis des gens, la réaction collective.

Le célèbre psychiatre allemand KRAFFT-EBING affirmait dans son *Psychopathia sexualis* (1886) que la plupart des violeurs étaient des... imbéciles ! Comment après ça, vouloir comprendre les auteurs de viol ? Cette affirmation tranchée condamnait irrémédiablement ces délinquants au mutisme et à l'incompréhension.

Bien entendu, il ne faut pas non plus tomber dans le piège inverse et soutenir que le violeur est, en réalité, monsieur Tout-le-monde (idée fort à la mode actuellement). Je pense qu'il faut être beaucoup plus nuancé que cela, moins systématique. L'idée du crime est une idée naturelle, pouvant naître dans n'importe quelle tête. Cependant, il est clair que certains seront plus prédisposés que d'autres et passeront plus aisément à l'acte. Il faut donc écouter le délinquant, le laisser s'exprimer – par la parole ou autrement – comprendre sa logique, son système, entrer dans son monde, voir le délit, non pas uniquement en tant que caractéristique de tels individus déterminés, en tant qu'élément révélateur de telles personnalités, mais aussi en tant qu'*issue*, en tant que moyen pour “sortir” d'une situation douloureusement déséquilibrée, inacceptable, angoissante. Le viol – comme n'importe quel crime – est à la fois le symptôme et la solution.

“Ni fatal, ni surdéterminé, le passage à l'acte délictuel du criminel de comportement demeure une tentative de solution, unique et nécessaire, à une situation psycho-affective en impasse, qui admettrait un autre dénouement.” (J. PICAT, 1982).

Le viol lui-même, son aspect extérieur, visible, sa façade hideuse et révoltante importe peu ; c'est l'idée de l'acte délinquant – ici l'idée du viol – naissant chez un individu “poussé à bout”, acculé, s'offrant, enfin !, comme la seule échappatoire, qui me paraît essentielle à examiner de plus près. Je pense que l'on s'est trop arrêté au viol lui-même, obnubilé par cet acte ignoble, dégoûtant, innommable, méritant lorsqu'il est vraiment prouvé un châtement extrême, oubliant totalement son auteur – dont la personnalité n'est pas toujours troublée, altérée – qui tente de recouvrer un bien-être, une liberté perdue par cette transgression exceptionnelle, hybride, à la fois créatrice et destructrice, mais aussi double suppression, double annulation, double mort. Car c'est bien celle-ci, en définitive, que le violeur recherche (“la tranquillité éternelle”). Son crime est une façon d'exprimer, d'exorciser son angoisse, son malaise, son blocage, sa névrose ou son inadéquation, un peu comme le ferait l'artiste, par exemple, par son œuvre, sa création

libératrice. Mais alors que l'artiste vit à travers son œuvre, le violeur périt en réalisant la sienne. Dans son intéressant article "Névrose et Création" (1956), le Professeur J. DELAY a examiné les liens qu'il peut y avoir entre un déséquilibre et l'activité créatrice. Nous reparlerons de cette question infra.

Mais n'anticipons pas et revenons aux premiers problèmes auxquels nous étions confrontés – étudier les violeurs, oui, mais lesquels et comment ? –. Ma première idée en ce qui concerne le fondement, le matériel de base de ce mémoire, était de reprendre, en les analysant, quelques dossiers de viols et d'attentats à la pudeur avec violence ou menaces, en me plaçant bien entendu, au niveau du violeur.

Une demande fut donc faite au Procureur Général, près la Cour d'appel de Bruxelles, via les bons offices de Monsieur J. MESSINNE, pour obtenir l'autorisation de consulter de tels dossiers, clôturés par une décision définitive de culpabilité.

Hélas ! le parquet fit savoir son refus de donner cette autorisation : "Il est non seulement contraire aux principes de discrétion en matière de condamnations pénales et aux droits de la défense de donner une certaine publicité à l'étude et à la personnalité des condamnés, mais il est surtout à souligner que la tranquillité des familles et la réputation des victimes courent un danger certain par la divulgation de certains éléments des dossiers répressifs." Et de citer un projet de loi récent prévoyant notamment la garantie de l'anonymat de la victime.

Il n'entre pas dans le cadre de ce mémoire de polémiquer sur le bien ou le mal-fondé de cette décision. Il n'empêche que face à la tranquillité des familles et à la réputation des victimes (ai-je d'ailleurs eu une seule fois, dans l'esprit, l'idée saugrenue de dévoiler publiquement des noms ?), nous sommes en droit d'opposer l'intérêt évident qu'il y a d'étudier des délinquants, fussent-ils sexuels, pour précisément tenter de mieux les comprendre et d'éviter, par le biais d'une politique préventive, le passage à l'acte, le crime. La décision du Procureur Général va donc à l'encontre de cette tentative de diminuer le nombre de victimes...

Perdant donc la possibilité de lire ces dossiers, d'élaborer et d'analyser ma propre source, il ne me restait plus que, d'une part, la modeste littérature, c'est-à-dire les quelques études citées plus haut, avec les imperfections déjà soulevées (chiffre noir, sélection, échantillonnage, études étrangères – en Belgique, excepté les travaux du C.O.P. et quelques enquêtes, notamment celle réalisée actuellement par l'efficace groupe S.O.S.-Viol, mais concernant surtout la victime (voy. aussi *De verkrachting en het slachtoffer* de B. BULTHÉ et M. REMOUCHAMPS datant de 1979), on souffre d'un manque de données sur les violeurs : c'est pourtant bien eux qui sont responsables des viols et condamnés en tant que tels ! –, comparaisons parfois délicates ou douteuses, etc.) et, d'autre part, l'évocation, la relation économe et sèche des affaires de viol dans la presse (ou au contraire, outrée et scandaleuse : le violeur, ce "démon enragé et en rut" tel qu'on le présente dans le "Nouveau Détective" – journal à sensations – du 6 octobre 1983, précisément à propos

du viol de la petite Géraldine (voy. supra dans l'introduction), qui titre : "J'ai été la maîtresse du monstre d'Auberchicourt". Transformer le violeur en monstre, c'est, de toute évidence, reconnaître, en un réflexe irréflecti et protecteur, son caractère de mutant, voire d'extra-terrestre, de même que refuser catégoriquement de le comprendre, démarche évidemment terriblement dangereuse : B. GROULT (1976) ne disait-elle pas que les "violeurs, ce sont nos pères, nos frères, nos maris (...) c'est notre voisin de palier, c'est le père de famille honorable..." ?).

Ainsi, le fond du mémoire perdait une bonne part de son dynamisme, de sa vitalité, reprenant passivement, en les synthétisant les conclusions d'autres auteurs à propos d'autres études. Ma seule compensation était (et demeure) d'éclairer ces données, ces informations d'une lumière particulière.

Cependant la chance (si je puis dire...) m'a souri et je pus voir ce mémoire sous un jour un peu plus propice. Un camarade d'étude qui avait fait son stage dans un commissariat de police m'a plus ou moins secrètement communiqué le nom et l'adresse d'un jeune homme accusé de tentative de viol. J'ai pu le rencontrer, nous en avons parlé, je l'ai écouté. Je lui ai, bien sûr, promis l'anonymat le plus total ; c'était d'ailleurs la stricte condition à sa coopération. Je suis conscient des limites de cet unique témoignage (subjectivité, doute, il ne s'agit que d'une tentative... Notons immédiatement que ce dernier point est absurde : l'idée du viol a effectivement germé dans son esprit ; c'est cela qui importe). Néanmoins, il me semble particulièrement intéressant de voir comment celui dont les initiales sont B.H., parle et explique ce qui s'est passé – un moment de ruine, de perte, d'égarement complet, un "moment de folie" (DOSTOÏEVSKI), un instant insensé dans une vie, par ailleurs, étrangement ordinaire, banale, – de resituer l'acte dans la biographie de son auteur.

Voici, par conséquent, comment ce mémoire va se présenter, adoptant en définitive une démarche quelque peu différente de celle visée plus haut et critiquée : je partirai du cas B.H., l'analyserai et en tirerai les premières conclusions, survolerai d'autres études en le synthétisant et, à la lumière, notamment des théories d'E. FROMM, M. COLIN, J. PICAT et J. DIERKENS, j'avancerai quelques éléments d'éclaircissement du passage à l'acte violent.

En guise de conclusion, j'évoquerai le problème de la prévention du viol, ultime objectif de ce mémoire : comprendre le violeur (qui selon J. PICAT, n'est pas un malade mental dans 98 % des cas ; nous ne nous occuperons d'ailleurs pas des viols commis par les malades mentaux), son acte dans un contexte social et culturel paraissant quant à lui, tout à fait pathologique, et le prévenir.

Le portrait que l'on peut faire du délinquant sexuel ne peut être que flou, on l'a vu, et n'expliquer que partiellement le crime ; dès lors, il convient davantage, je pense, de s'intéresser à la question de la signification du viol (pourquoi l'homme viole-t-il et qu'apporte le viol à l'homme ?).

J'aimerais clore ce premier chapitre par un extrait du réquisitoire insolite de 'madame Jacqueline TALON, à l'époque, premier substitut du Procureur du Roi, dans une affaire de viol commis par un homme sur les deux jeunes filles de sa concubine, qui, apparemment, n'ont pas été "marquées", outre mesure, par cet acte : "J'ai toujours lutté contre l'affirmation dangereuse selon laquelle tout homme parfaitement honnête et correct peut devenir un violeur. Or, je le constate ici..." (Le Soir du 8 avril 1981, "Y a-t-il des viols qui marquent et des viols que l'on oublie?", article signé J.-C. B.).

Et de fait, l'enquête de personnalité faite sur le prévenu était tout à fait excellente. "Il menait avec sa concubine et les deux filles de celle-ci une vie aisée et sans problèmes. Elle et lui ont une excellente situation. Une chouette famille..."



## Chapitre II

### *B.H. ou l'incertitude: le fond du mémoire*

---

“En se penchant un peu en arrière, il voyait, derrière le dos de Solange, la jeune femme qui était assise à côté d'elle; adossée dans son fauteuil, elle écoutait, bouche entr'ouverte et les yeux clos. Elle n'était pas jolie, mais Costals la désirait : 1°, parce qu'il trouvait convenable que, dans la même minute où il caressait pour la première fois une jeune personne, il en désirât une autre; 2°, parce que, donnant l'apparence du sommeil, il était impossible qu'elle ne levât pas en lui la pensée d'abuser de ce sommeil; 3°, parce qu'il lui semblait que, pour éprouver une telle extase d'un phénomène aussi insipide que cette musique, il fallait qu'elle fut détraquée; or, il n'aimait que les filles saines et simples, comme Solange, c'est pourquoi cela lui était agréable, d'avoir envie d'une femme détraquée.”

Henry DE MONTHERLANT, *Les jeunes filles*

---



“On ne sait jamais avec les filles.”

B.H.

---



“Le viol n'est pas un acte sexuel. Il en est même tout le contraire, un déni sexuel, l'expression la plus totalitaire de la violence.” (GONIN, 1981)

“Et du côté du bourreau, quelle volupté que de sentir cette non-acceptation, seul prix valable du plaisir arraché, quelle désillusion que de voir l'acte violent se muer en ombre morne du plaisir. Ainsi le viol n'est pas une forme quelconque de la violence (comme l'entendait récemment Michel FOUCAULT dans une discussion avec David COOPER) mais bien son prototype fondamental et nous ne dirons jamais quelque chose de sérieux au sujet de celle-ci sans nous reporter constamment à celui-là.” (Ion VIANU, 1977)

Cerner de près les éléments – tous les éléments – déterminants du passage à l'acte violent est, sans doute, une entreprise vaine, tant paraissent incroyablement complexes les mécanismes intervenants tour à tour ou simultanément, dans la genèse du viol ; d'autre part, s'il est clair que certains de ces mécanismes jouent un rôle plus considérable que d'autres, nous sommes plongés dans le brouillard le plus épais, lorsqu'il s'agit de déterminer quels sont ces mécanismes les plus influents, la formation chaque fois particulière, spécialisée, de ceux qui proposent leur explication du crime ne simplifiant absolument pas le problème.

C'est du reste, dans cette optique, je pense, que doit se concevoir le rôle pratique, synthétisant, unificateur, "dépassionnant" du criminologue : psychologues et sociologues, psychiatres et économistes réunis, rassemblés par le criminologue, tirant les conclusions de leurs recherches respectives et les pondérant, les relativisant.

Il doit en aller ainsi pour cette première question soulevée immédiatement, un peu brutalement, dès le commencement de ce deuxième chapitre par GONIN et VIANU : "*Le viol n'est pas un acte sexuel.*"

Provocation ? Défi ? Audace ? Excès d'un psychanalyste en mal de formule – choc ? Et de fait comment ne pas y songer, comment ne pas réagir ?

Car enfin, dans l'esprit du commun des mortels, le viol se confond naturellement avec un rapprochement charnel, un coït imposé, non désiré, violent, illicite, mais un coït tout de même, c'est-à-dire une relation *sexuelle*. Cette image est tellement ancrée, enracinée dans le subconscient des hommes qu'elle commande, la plupart du temps, leur attitude bizarre, équivoque – défiance, moquerie, rires – lorsqu'une femme prétend être violée : "pourquoi avoir refusé de faire l'amour ?", "toutes les femmes aiment ça !", "c'est logique puisqu'elles se promènent demi-nues dans les rues !...", "a-t-elle réellement été violée ?"... Et pourtant, la réalité semble tout autre : on a trop réduit le viol à une affaire purement *sexuelle*, une relation sexuelle illicite.

De fait, face à ce crime sciemment *sursexualisé*, volontairement maquillé ("un besoin irrésistible de baiser" : on évite ainsi facilement d'autres débats, plus redoutables : les hommes au pouvoir, restent maîtres de la situation), certains auteurs ont renversé la vapeur et insisté d'abord et avant tout sur l'aspect violent du viol (à cet égard, le Petit Robert nous apprend que "violier" vient du mot latin "violare", faire violence, prendre de force ; de même en anglais, le mot "rape" a pour origine le verbe latin "rapere", saisir, prendre une chose par la force, le nom féminin français "rapine", action de ravir, de prendre par violence ayant également cette même origine latine) : "comme toute violence, le viol accuse l'environnement mais il est aussi la réponse d'une personnalité psychopathique, repérable dès l'adolescence, à un problème de communication reconnu impossible, en particulier dans le rapport masculin-féminin (...) *le besoin sexuel n'est pas la première motivation du violeur, le violeur agresse ce avec quoi il ne peut établir une relation affective. C'est pour lui une façon de nier, de battre, de détruire, une sorte de profanation...*" (GUERAUD, 1970, cité par PICAT)

On saisit ainsi mieux l'affirmation du professeur GONIN, lors du XXème Congrès français de criminologie, déjà éclairée par celle de Ion VIANU.

En parcourant les définitions que l'on a données jusqu'à présent du viol, on remarque que l'accent est le plus souvent mis sur le rapport sexuel (ainsi d'ailleurs que sur la relation homme (violeur) – femme (violée), négligeant, excluant les “viols masculins”, homosexuels ou non) oubliant l'aspect avilissant, dégradant, destructeur – véritable saccage physique et moral – méprisant, *dictatorial* du viol : omnipotent, le violeur l'est enfin. Je me rallie donc à la triple opinion de GONIN, Ion VIANU et GUERAUD dans la mesure où ces auteurs tentent d'ôter au viol l'excès de sexualité qu'on lui a faussement donné. Cependant on verra plus loin, qu'en tant que crime essentiellement hybride, contradictoire, l'aspect sexuel n'est certainement pas à délaïsser : c'est bien avec son sexe que le violeur va enfin pouvoir être à la hauteur, s'affirmer, dicter sa loi.

Il convient, en réalité, de considérer le viol non pas uniquement comme une relation sexuelle imposée par la contrainte, une sorte de gratification sexuelle, mais aussi, et plus fondamentalement semble-t-il, comme un acte de colère, d'extrême brutalité, de dénégation de l'autre (et finalement de soi), d'asservissement, de soumission, d'humiliation, de pouvoir, de fureur, de destruction (voy. C. LACERTE-LAMONTAGNE et Y. LAMONTAGNE, 1980), ayant pour origine, croyons-nous, une “impuissance” fondamentale, une irrésolution totale et angoissante.

Je reviendrai sur ce point capital ultérieurement. Précisons seulement que le rapport de la commission de réforme du droit du Canada, à propos des infractions sexuelles (1978), insiste aussi sur la prépondérance de l'aspect agressif sur l'aspect sexuel : “le viol n'a pas en général comme caractéristique prédominante pour son auteur l'aspect sexuel mais au contraire l'aspect agressif, l'aspect atteinte à l'intégrité de la personne”, et que, selon PICAT (qui se base notamment sur les recherches d'AMIR) “les enquêtes récentes insistent sur la fréquence actuelle des pratiques *humiliantes* : fellatio, cunnilingus, sodomisation, voyeurisme...”.

Bref, il semble bien que selon les résultats des dernières enquêtes (et les responsables de S.O.S.-Viol – groupe qui a une double mission : accueil et assistance des femmes violées d'une part, réflexion plus générale sur le viol d'autre part – me l'ont confirmé : “on se rend compte que le viol traduit de plus en plus un état de *colère* et de *violence* ressenti par l'homme à l'égard de la société et dont la femme est le bouc émissaire”), la volonté, le désir impérieux d'atteindre l'orgasme ne soit pas la raison principale et première du violeur (plus de la moitié des violeurs, selon PICAT, sont mariés et ont des relations sexuelles normales) mais que le rapport sexuel, le coït soit plutôt l'aboutissement, le résultat logique et naturel d'un rapport de forces dominant – dominé, la jouissance *sexuelle* étant en somme, après la jouissance – *possession* (la notion de “femme-objet” prenant ici tout son sens, le violeur ayant effectivement *chosifié* sa victime), le cadeau, le butin de la *conquête* (notons que curieusement, dans la langue française, ce dernier mot

signifie non seulement, *assujettissement, domination*, mais aussi, au sens figuré, *séduction* : séduire une femme — ce que ne fait pas le violeur — c'est la conquérir — ce que fait le violeur — !), le violeur tout-puissant imposant, pour commencer, sa loi, dictateur inébranlable, et se voyant finalement *récompensé dans sa tyrannie*, par l'orgasme.

Violence d'abord, sexualité ensuite et accessoirement : oui, le viol n'est pas un acte sexuel, le violeur n'étant nullement cet obsédé, ce maniaque sexuel, que l'on nous a souvent décrit, mais apparaissant au contraire, étonnamment "normal", banal, même si, en général, "psychologues, psychiatres et psychanalystes s'accordent pour dire que les violeurs souffrent de troubles de la personnalité et/ou de désordres émotifs" (C. LACERTE-LAMONTAGNE et Y. LAMONTAGNE, 1980). PICAT insiste également sur le fait que "le viol n'est pas l'acte d'un dégénéré ou d'un obsédé sexuel, mais celui d'un homme agressant un semblable féminin, incarnant un être avec lequel il désespère d'établir une relation vraie".

Cette mise au point essentielle va maintenant être illustrée dans une affaire de tentative de viol : le cas B.H. Les informations que je possède à propos de cette affaire proviennent d'une part des révélations de B.H. et d'autre part de sa famille.

Encore une fois, il ne s'agit nullement de l'étude complète et fouillée d'un cas de viol, au travers d'un strict examen de la biographie de son auteur. "Simplement", je tâcherai de mettre en évidence (1) la motivation que donne B.H. de son acte, (2) certains éléments expliquant le passage à l'acte et notamment l'importance, capitale selon moi, chez le futur violeur, de la recherche désespérée et nécessaire, d'une réalité forte, intense, terrible, une *mainmise* exclusive et effrayante, envers de l'amour, la vie, la création — la haine, la mort, la destruction —, ceci, sans doute pour "transcender sa position de simple créature humaine" (E. FROMM, 1964), "la maîtrise absolue de l'objet étant une défense contre l'angoisse" (J. DIERKENS, 1981). B.H. est âgé de 22 ans. Ses parents sont d'origine italienne (B.H. est né en 1962 à Matera, dans la Basilicate, région pauvre du sud de l'Italie) et ont immigré vers le nord du pays d'abord, lorsque B.H. avait environ 1 an.

A cette époque, il semble bien que sa famille comprenait cinq membres : le père (qui s'était marié une première fois), la mère, B.H. et deux sœurs plus âgées que lui. Par après, deux autres enfants naîtront, dont un en Belgique : au total, B.H. a un frère et trois sœurs. Je crois que la famille voulait, originairement, immigrer aux Etats-Unis (énormément d'Italiens de cette région sont partis en Amérique, depuis le début de ce siècle). Finalement, c'est en Belgique, à Charleroi, puis à Bruxelles (vers 1965) que la famille s'installera.

Le père est mécanicien. Travailleur acharné, il a réussi à acheter, au bout de quelques années, le garage où il travaille actuellement. La mère a fait, à une certaine époque, des ménages. Maintenant, elle aide son mari et s'occupe de la famille qui s'est progressivement agrandie : enfants d'abord, petits-enfants ensuite (deux des trois filles se sont mariées et ont des enfants ; ils vivent tous dans la même maison). Ils n'ont, semble-t-il, aucun problème financier... La famille s'est relativement bien intégrée ici.

B.H. avait donc environ 3 ans lorsque sa famille arriva à Bruxelles. Il y a fait ses études primaires et a poursuivi un enseignement technique de type cycle court. En réalité, c'est son père qui lui a tout appris, sur le terrain, dans l'espoir sans doute (en fait il s'agissait pour lui, d'une certitude) que B.H. reprenne le garage, son unique frère, plus jeune et n'ayant pas fini ses études secondaires ne voulant apparemment pas entendre parler du garage...

De son côté, B.H. semble plus résigné que réellement satisfait de ce destin imposé.

Tout se passe, en effet, comme si B.H. n'avait pas d'autre choix possible que de poursuivre l'entreprise de son père. Pour toute la famille, c'est une évidence : B.H. sera le successeur, B.H. sera garagiste puisqu'aussi bien il serait impensable et absurde d'abandonner, en si bon chemin, ce que le père a commencé, désirant déjà acheter un deuxième garage.

B.H. travaille donc actuellement avec son père ; il est sous-payé (c'est ce qu'il dit). Il n'est pas marié et ne paraît pas avoir de petite amie.

Mes premiers contacts avec B.H. furent brefs et inintéressants : il était méfiant, distant, anxieux, parlait peu et brutalement. Manifestement, il ne tenait pas beaucoup à me voir, ne me parlant pas de ce dont on l'avait accusé, n'ayant rien à me dire, refusant mon aide, ne se considérant certainement pas comme coupable de quoi que ce soit... N'osant pas trop insister, je restai plusieurs semaines sans le revoir. Je sus pendant ce temps qu'un classement sans suite était intervenu. Je décidai alors de lui retéléphoner et il accepta le rendez-vous que je lui avais fixé. Il se montra cette fois, d'abord, toujours aussi craintif et réservé (et c'est compréhensif) ; mais progressivement, en lui répétant que j'étais étudiant, que je n'avais aucun rapport avec la police, que je voulais simplement l'aider, qu'il pouvait compter sur moi, s'il avait le moindre problème, il s'anima quelque peu, parla de lui, de sa famille, de choses et d'autres (et notamment de la délinquance... !)... Voyant qu'il était en meilleure disposition, je m'enhardis et décidai de le questionner sur les derniers événements qu'il avait vécus. Voici comment B.H. me raconta, finalement, les faits sur lesquels reposèrent la plainte de X, la victime.

Il y a plus d'un an, un soir, un de ses copains, Y (de nationalité belge), qui venait de finir son service militaire, vint le chercher pour aller boire un verre et fêter dignement la fin du service. B.H., qui a connu Y à l'athénée, ne le considère pas comme un bon ami, loin de là, c'est tout juste un copain.

N'empêche, il était trop heureux à ce moment-là, de quitter l'ambiance familiale chargée, criarde et les humiliations quotidiennes, liées notamment au fait qu'ils sont actuellement environ 14 sous le même toit.

B.H. accepta donc, avec un soulagement certain, l'invitation de Y et lui proposa de prendre sa voiture, Y étant venu à pied.

Ils s'arrêtèrent dans un établissement du centre de la ville et commandèrent de la bière. Il semble qu'ils ne burent pas outre mesure.

Au bout d'un certain temps, quelques copains d'Y et de B.H. entrèrent dans le

café et s'assirent à leur table. On parla beaucoup de l'armée, du "foot", des filles... Y devait exercer une certaine fascination sur ses interlocuteurs : B.H. ne parlait pas ou peu, regardait Y parler, jurer, s'esclaffer, lui le dur, celui qui avait fait son service, le tombeur (Y avait déjà cette réputation-là à l'athénée, B.H. s'en souvenait), le meneur en quelque sorte.

Ils décidèrent ensuite de terminer la soirée dans un dancing : B.H. ayant une voiture, cela ne posait aucun problème. B.H. se fit cependant un peu prier ("après tout, c'était ma voiture", "et puis, j'avais pas très envie"). Mais sa réticence plus ou moins feinte se transforma rapidement sous les sollicitations répétées d'Y et d'un de ses copains, en un acquiescement total et volontaire.

Finalement, ils étaient trois (B.H., Y et un copain d'Y) lorsqu'ils arrivèrent à la discothèque. C'est là, qu'avec le zèle enflammé et direct d'Y, ils rencontrèrent Z et X, la future victime.

Ces deux jeunes filles sont de nationalité étrangère. B.H. ne les avaient jamais vues auparavant. Après de vagues présentations, Y, très entreprenant et très excité apparemment, délaissa B.H. et X et demeura avec Z, qui fut, semble-t-il, assez rapidement séduite ; ils restèrent ensemble pendant toute une partie de la nuit, puis B.H. ne les revit même plus. Quant à l'ami de Y qui les avait accompagnés, il ne resta pas très longtemps et sortit bien avant B.H. et Y.

B.H., abandonné par son copain Y, essaya alors de s'intéresser à X et lui parla. J'ignore ce que B.H. dit exactement à X. Il semble qu'après un échange de banalités, un silence gênant naquit... Toujours est-il qu'à un moment donné, X vit un habitué de la "boîte" qu'elle connaissait. Elle alla vers lui et ils dansèrent. B.H. resta donc seul.

"Y et Z s'embrassaient sans arrêt... Il a toujours eu beaucoup de chance avec les gonesses, ce gars-là... Moi aussi, tu sais, mais avec elles, on ne sait jamais à quoi s'attendre, c'est comme ça... X, par exemple... Une vraie salope, pas mal pourtant physiquement... Je voyais X qui allait baiser Z... Quel salaud ! Il n'y en a que pour lui, il te considère comme de la merde, il vient te rechercher et puis... J'ai dansé un slow avec X, mais elle zieutait toujours un gars que j'avais déjà vu une fois... Je lui ai parlé et tout, on a causé d'un film, je lui ai payé un drink... Après elle a été chez ce type avec qui elle a parlé... Je suis sûr qu'ils causaient sur moi, ils se moquaient de moi... J'en avais plein le cul, tu comprends : après Y, X me lâchait... J'avais plus de fric, j'avais soif, ils me faisaient chier, tous ces petits cons... Tu sais, pour moi, la vie c'est un plat de merde... et puis, faut la bouffer ou tu crèves, c'est comme ça... Pas de pitié ! Je pense, si j'avais un truc à moi, un 'kot' tu sais, comme près de ton unif... J'aimerais étudier moi aussi, c'est chouette la criminologie ?"

Je ramenai B.H. à notre premier sujet de conversation.

"Je ne sais plus... J'avais mal à la tête, au ventre... Je pensais à tout le boulot que j'avais à faire, que je devais me taper... X dansait avec l'autre, elle riait fort... Et puis,

son copain s'est levé et il est parti... X est revenue alors près de moi... Elle disait qu'elle était fatiguée, je crois plutôt qu'elle me tirait la gueule... Je ne comprends pas ce qui s'est passé... Y et sa copine avaient disparu... Je commençais à en avoir marre, j'avais envie de dormir après avoir entendu et vu les exploits de Y ! Enfin, j'ai proposé à X de la raccompagner chez elle. Elle a tout de suite dit oui. Dans la voiture, elle s'est endormie... Mais je suis sûr qu'elle faisait semblant. Je l'ai caressée doucement, c'était gentil hein ?... Elle ne voulait pas, puis elle s'est laissée faire... On ne sait jamais avec les filles... Je lui ai demandé si elle voulait venir avec moi à Matera en Italie... Elle ne m'a pas répondu.

Arrivés près de sa maison, je l'ai embrassée... Elle ne disait rien... Je lui ai demandé si elle voulait faire l'amour dans la voiture... Elle ne voulait pas, elle disait qu'elle était fatiguée, mais peut-être une autre fois... J'étais furieux, après tout ce que j'avais fait ! Et puis, elle ne savait pas ce qu'elle voulait... Je l'ai un peu secouée, un peu seulement, pour lui faire peur, pour la mettre en garde... Et puis je l'ai laissée sortir de ma voiture... Je ne comprends pas ce qu'elle veut maintenant, je n'ai jamais fait ce qu'elle a dit, je l'ai un peu brusquée, c'est tout, je ne l'ai jamais violée, elle est complètement folle cette fille... D'ailleurs, t'as bien vu la police, elle me donne raison... ” .

X s'est rendue le lendemain matin au commissariat de police avec son frère, soit plusieurs heures après les faits. Elle prétend que B.H. l'a obligée à se déshabiller dans un parking et à se mettre dans des positions indécentes ; elle soutient également qu'elle a été battue et violée dans la voiture. Je n'ai jamais rencontré X.

Il semble qu'à l'origine de la décision du parquet de classer sans suite, il s'est trouvé un délicat problème de preuve. De plus, excepté quelques infractions en matière de roulage, B.H. n'a jamais eu de démêlés avec la justice. Faut-il encore préciser que X est d'origine nord-africaine ? Du reste, la famille de B.H. rejette totalement sa responsabilité : X n'est pas une “sainte” et ce n'est pas la première fois, qu'il y a des problèmes de ce genre avec elle (il semble donc que la famille de B.H. connaisse X).

Il est certain pour les parents de B.H. que c'est X qui, pour se venger, a inventé toute cette histoire. “C'est une putain” m'affirma une des sœurs de B.H. Ils insistent par ailleurs, sur le sérieux et l'honnêteté de B.H. Notons l'étonnante solidarité entre B.H. et sa famille.

Comme c'est souvent le cas en matière de viol, deux thèses s'opposent : celle de B.H. niant le viol – mais est-ce aussi clair que cela ? –, admettant tout au plus d'avoir “un peu secoué”, malmené X – mais ne l'a-t-elle pas cherché ? – et celle de X, accusant B.H. non seulement d'attentat à la pudeur mais aussi de viol – mais pourquoi avoir attendu avant d'aller se plaindre à la police ? – .

Deux thèses, en réalité, extrêmes : de la simple violence à la violence la plus odieuse, la plus totale... B.H. se voyant, quant à lui, soutenu dans son scénario, par sa propre famille qui va jusqu'à mettre en doute l'honorabilité de la victime : ainsi que le dit F. SAEZ, “en l'espèce, la renommée est capitale...” (1979).

Il n'entre pas dans le cadre de ce mémoire de jouer à Sherlock Holmes et de

découvrir “le vrai coupable”... Le Ministère public a classé sans suite. Tenons-nous en là. Nous savons du reste qu’un classement sans suite n’équivaut nullement à un acquittement, ne prouve absolument pas la non-culpabilité de celui qui en bénéficie; il n’a d’ailleurs “qu’un caractère purement provisoire” (R. SCREVEN, 1983), dans le système de l’opportunité des poursuites.

Dans le cas qui nous occupe, je dirai simplement que B.H. ne m’apparaît pas aussi innocent qu’il veut bien le dire... Mais, à la limite, je m’en désintéresse : notre propos est ailleurs.

Et de fait, examinons plus attentivement, non pas si B.H. est ou non coupable, mais comment il présente les faits, comment il se voit, comment il juge son attitude dans cette affaire, en nous gardant bien de surestimer, de gonfler les premières conclusions qui seront dégagées.

Cinq phrases-clés du discours de B.H. me semblent particulièrement intéressantes, particulièrement éclairantes. Les voici :

1. “Avec elles, on ne sait jamais à quoi s’attendre”, “On ne sait jamais avec les filles” et “Elle ne savait pas ce qu’elle voulait” ;
2. “Je suis sûr qu’ils se moquaient de moi” ;
3. “J’aimerais étudier moi aussi” ;
4. “J’étais furieux, après tout ce que j’avais fait” ;
5. “Je l’ai un peu secouée... pour lui faire peur, la mettre en garde”.

X accuse B.H. de viol. Quel est le système de défense que celui-ci va adopter ? F. SAEZ (1979), C. LACERTE-LAMONTAGNE et Y. LAMONTAGNE (1980) et L. CLARK et D. LEWIS (1977), distinguent trois grandes réactions du présumé violeur, trois grands systèmes de défense face à l’accusation : nier, rationaliser (“elle était consentante” ou “son attitude était provoquante”, “elle ne demandait pas mieux”) ou admettre. Cette dernière possibilité est, bien entendu, relativement rare.

La conduite de B.H. est, à cet égard, des plus ambiguës, niant apparemment, clairement le viol mais, par ailleurs, insistant sur le comportement irrésolu, indécis de X (“elle ne savait pas ce qu’elle voulait”), donnant l’impression de chercher un moyen de justification de son propre comportement.

Poussons le raisonnement plus en avant. La phrase “On ne sait jamais avec les filles”, met, il me semble, très bien en lumière la peur, l’angoisse de B.H. ainsi que son incertitude face à la réalité, à ce qui doit se passer, *ce qui doit normalement se passer* : quelle va être l’attitude de cette femme ?, quelle doit être mon attitude ?, que dois-je faire pour garder la face ? Et B.H. va rejeter sa propre indécision, sa propre impuissance à avoir un comportement adéquat, sur sa victime. Le “On ne sait jamais à quoi s’attendre avec elles” devient un “On ne sait jamais à quoi s’attendre avec moi”. B.H. est vulnérable, faible, indécis – d’une indécision totale, essentielle, paralysante (non seulement dans cette situation-là, dans sa vie affective, mais également dans sa vie sociale, économique, culturelle, professionnelle) – et il s’en rend compte.

Il faut pourtant exister, *être*, et donc se ressaisir, *agir*, puisqu’on ne sait pas l’expliquer, le *dire*...

Se sentir incertain, fondamentalement indécis, être impuissant à résoudre cela, se sentir coupable et avoir peur, tels sont les premiers enseignements importants dont il convient de tenir compte. Mais n'allons pas plus loin pour l'instant et continuons l'analyse des autres phrases-clés.

B.H. est susceptible et semble particulièrement inquiet des blessures faites à son amour-propre ; il en souffre.

Toutes les critiques tendant à le mésestimer, à le déconsidérer, à le rabaisser sont amèrement ressenties. De plus, comme il doute lui-même de sa valeur, de ses capacités, de sa force de caractère, il sera d'autant plus angoissé et irascible face à toutes atteintes à sa personne, face à toutes situations le compromettant, le forçant à reconnaître son incapacité, sa faiblesse, son impuissance. Et notamment, dans cette rencontre avec X, dans cette relation qu'il n'arrive pas à établir positivement, dans ce dialogue qui n'arrive pas à naître.

Tout au long du discours de B.H., on perçoit nettement cette inquiétude un peu paranoïaque ("Je suis sûr qu'ils causaient sur moi, qu'ils se moquaient de moi") ainsi que la volonté de masquer son inexistence et sa dépendance, le désir de sortir du piège dressé par son père ("J'aimerais étudier moi aussi"). Vouloir s'affirmer, être enfin quelqu'un, donner, se donner, créer mais en même temps, prendre douloureusement conscience de l'impossibilité d'y parvenir, avec pour unique perspective une vie molle, sans attrait, un avenir monotone sans aucune chance de promotion, est la deuxième conclusion de l'examen de cette affaire.

"Je l'ai un peu secouée... pour lui faire peur, pour la mettre en garde" : pour la mettre en garde de quoi ? Du danger certain qu'elle court en demeurant avec lui ? De son impuissance à être autre chose qu'un despote, qu'un destructeur ? De ce qu'il n'est pas ce qu'elle pense ? De ce que si elle, qui représente la raison de son incapacité, la cause de son nouvel échec et de sa peur, qui met en évidence sa faiblesse (l'obstacle est insurmontable, les étapes du dialogue, de la séduction sont infranchissables), le force trop à se pencher sur son irrésolution, son inadéquation, les choses pourraient peut-être mal tourner (pour elle, mais aussi pour lui) ?

Sans nul doute. De même que la quête de l'incontestable, du réel, de l'authentique, après tant et tant d'inconsistance, de doutes : "poser enfin le pied sur un terrain solide", comme le dit MORAVIA (voy. dans l'avant-propos), et voir dans le visage de l'autre, l'effroi, preuve indubitable de sa force, de sa puissance, de son existence, de son autonomie, bref, de tout ce que B.H. demande désespérément.

Et, par une ultime vue de l'esprit, une dernière ruse, B.H. se rassure et présente les faits de telle manière "qu'après tout ce qu'il avait fait", X ne pouvait logiquement qu'accepter ses avances, prix normal en somme des efforts entrepris ; si après cela, elle refuse, eh bien, elle ne pourra pas s'étonner de la riposte brusque et vigoureuse qui suivra inévitablement. C'est elle alors, de ce point de vue, qui s'est rebiffée, qui n'a pas accepté ce qui devait nécessairement être...

En définitive, pour B.H., l'agression envers X était certes un acte lâche, aveugle, vil, direct, irréflecti mais aussi un acte terriblement "efficace", dans la mesure

où il pouvait en quelques secondes, *délivrer* B.H. de son angoisse, de ses incertitudes, de son impossibilité à affirmer sa force, de son incapacité totale à signifier à l'autre son ressentiment, son désir d'en sortir, sa volonté ardente de vivre et d'aimer, de son impuissance à s'épancher, à ouvrir son cœur...

B.H. doit démontrer finalement qu'il ne doute plus, qu'il ne doute pas qu'il est un homme : "A travers son acte horrible, le violeur tente de faire passer un message qu'il ne peut transmettre par d'autres moyens : je suis un homme" (G. TORDJMAN, 1980). Mais le montrer brutalement, violemment (c'est évidemment plus facile et moins dangereux), ce n'est pas le dire. La violence n'est jamais une solution. Pour B.H. c'était en fait une issue, la seule issue qui s'offrait, à ce moment-là, à lui. Mais une fois l'acte commis, les mêmes incertitudes, les mêmes angoisses renaîtront de plus belle.

Posséder pleinement quelque chose (c'est-à-dire quelqu'un), avoir sur elle un contrôle absolu, illimité, la soumettre à sa loi, en tyran méprisable, cynique tortionnaire, n'est-ce pas pour lui, le violeur-violent la preuve la plus claire, la plus évidente de son hégémonie, de sa toute-puissance, ainsi qu'une revanche éclatante sur tous les affronts passés ?

B.H. a essayé : "Je l'ai secouée pour lui faire peur" : c'est là, précisément, que débute le viol.

Dans ce second chapitre, j'ai tenté de montrer qu'au-delà du viol — acte sexuel (vision classique, habituelle que l'on a de ce crime), il y avait d'abord et avant tout un acte violent, un acte de puissance, de suprématie qui constitue, je pense, le fondement même du viol ; le "Je l'ai secouée pour lui faire peur" de B.H. est, à cet égard, particulièrement explicite.

"De même que les échanges sexuels entre humains véhiculent bien plus de choses que la simple satisfaction d'un instinct, de même *le viol n'est-il que la forme sexuelle d'une violence intérieure*, qui, en d'autres cas, s'exprime par une conduite dangereuse de véhicule, des coups et blessures volontaires ou un homicide ." (PICAT, 1982)

Dans les chapitres qui suivent, j'essayerai de définir le pourquoi de cette conquête tyrannique et violente.

## Annexe

B.H. avait peut-être dans l'esprit lorsqu'il tentait de séduire X ce curieux et moyenâgeux système pénal du "délict d'honneur", supprimé depuis peu du code italien.

"L'Italie se débarrasse de ses scories. Après plus de cinq ans de batailles juridiques, la commission des lois du Sénat italien a définitivement abrogé toutes les dispositions du Code pénal qui faisait du 'délict d'honneur' une catégorie de crimes à moitié pardonnés.

Ainsi, au terme de l'ancienne loi, un homme pouvait commettre un viol en toute impunité pourvu qu'il accepte d'épouser sa victime.

Le Code pénal élaboré sous le régime fasciste précisait qu'il s'agissait là 'de la plus grande réparation qu'un homme puisse accorder à la femme par lui déshonorée' et stipulait expressément qu'en cas de mariage tous les participants au viol incriminé étaient absous par la loi. (...)

Les premières soulagées par la nouvelle juridiction sont bien évidemment les femmes italiennes, et il n'est pas étonnant que l'initiative de la réforme pénale revienne à deux de leurs représentantes. 'Nous avons mis fin à une honte historique, la victoire remportée hier est à mettre au compte de la lutte des femmes' a déclaré la députée communiste Ciglia TEDESCO qui avait déposé le projet de loi. (...)

Et l'auteur de cet article de conclure: 'Est-ce à dire que le 'machisme' a disparu de la péninsule? Certainement pas. Mais les hommes trouvent de plus en plus à qui parler de l'autre côté des Alpes.

(voy. *Le Soir* du 25 juillet 1981, "Une belle victoire parlementaire pour les femmes italiennes: le 'crime d'honneur' rayé du Code").





## Chapitre III

“*Je suis un homme*”

---

“J’ai appelé les bourreaux pour, en périssant, mordre la crosse de leurs fusils. J’ai appelé les fléaux, pour m’étouffer avec le sable, le sang. Le malheur a été mon dieu. Je me suis allongé dans la boue. Je me suis séché à l’air du crime. Et j’ai joué de bons tours à la folie.”

Arthur RIMBAUD, *Une saison en enfer*

---



“Il allait maintenant frôlant les groupes, tournant autour, saisi par des pensées nouvelles. Toutes ces toilettes multicolores qui couvraient le sable comme un bouquet, ces étoffes jolies, ces ombrelles voyantes, la grâce factice des tailles emprisonnées, toutes ces inventions ingénieuses de la mode depuis la chaussure mignonne jusqu’au chapeau extravagant, la séduction du geste, de la voix et du sourire, la coquetterie enfin étalée sur cette plage lui apparaissaient soudain comme une immense floraison de la perversité féminine. Toutes ces femmes parées voulaient plaire, séduire, et tenter quelqu’un. Elles s’étaient faites belles pour les hommes, pour tous les hommes, excepté pour l’époux qu’elles n’avaient plus besoin de conquérir. Elles s’étaient faites belles pour l’amant d’aujourd’hui et l’amant de demain, pour l’inconnu rencontré, remarqué, attendu peut-être.

Et ces hommes, assis près d’elles, les yeux dans les yeux, parlant la bouche près de la bouche, les appelaient et les désiraient, les chassaient comme un gibier souple et fuyant, bien qu’il semblât si proche et si facile. Cette vaste plage n’était donc qu’une halle d’amour où les unes se vendaient, les autres se donnaient, celles-ci marchandaient leur caresses et celles-là se promettaient seulement. Toutes ces femmes ne pensaient qu’à la même chose, offrir et faire désirer leur chair déjà donnée, déjà vendue, déjà promise à d’autres hommes. Et il songea que sur la terre entière c’était toujours la même chose.”

Guy DE MAUPASSANT, *Pierre et Jean*

---



Le viol, triomphe imaginaire : dire avec son sexe – muet mais combien expressif – quelque chose d’a-sexuel, l’utiliser (ce sexe dressé, menaçant, n’est-il pas le symbole, l’arme incontestée, incontestable de la virilité, de la puissance ?) non pour faire

## “Je suis un homme”

l’amour mais la haine, regretter déjà les quelques paroles énoncées (début d’une explication, d’un éclaircissement qu’il redoute plus que tout), brûler les étapes de *peur* de devoir les subir, de *peur* de l’affrontement initial qui ne pourrait tourner qu’en sa défaveur, devancer toutes les épreuves ne pouvant en passer aucune, *renverser les rôles* (la frayeur lue sur le visage de la violée, pour une fois, ce n’est pas la sienne ; son impuissance à lutter, se battre, pour une fois, ce n’est pas la sienne), apparaître aux yeux d’elle – la violée – et des autres, comme l’image inverse de ce qu’il est : non pas ce sur-homme, ce super-mâle, viril, téméraire, gagnant, costaud, superbe conquérant, *guerrier intransigeant*, multipliant incroyablement les victoires et les coûts, mais bien cet être perdant (et perdu) faible, dévalorisé, stérile, sec, peureux, lâche, incertain, qui, d’après l’étude de CLARK et LEWIS (1977), dans un tiers des cas, n’atteint pas ou avec difficultés l’orgasme “récompensateur” (et principalement, dans ces cas-là, ce sont des problèmes au niveau de l’érection qui se posent), un être qui doute, qui se sent inférieur et inutile : encore une fois “la plupart des délits sexuels ne doit pas être attribuée à une productivité accrue des cellules érogènes, mais plutôt au fait que les auteurs de ces délits, dans les conditions de vie dans lesquelles ils se trouvent, ne savent pas se rendre maîtres de leurs désirs, désirs qui sont en eux-mêmes normaux, voire particulièrement faibles. Aussi la personnalité du délinquant sexuel est-elle caractérisée beaucoup plus souvent par une certaine *incapacité générale en face de la vie* que par une vitalité anormale des besoins sexuels” (R. GRASSBERGER, cité par E. YAMARELLOS et G. KELLENS, 1970).

Le violeur *bat* sa victime avec son *pénis*. Voilà bien toute l’ambiguïté de ce crime, toute la contradiction de son auteur. Car il ne s’agit pas d’amour (et pourtant, que recherche en définitive le violeur ?) ni de générosité ou de don (et pourtant...), ni de perversion ou de démence (et pourtant...), mais d’abord d’un refus clair, net, non équivoque de considérer l’autre, de le reconnaître, à partir d’un “processus de déshumanisation” (A. MEDEA et K. THOMPSON, 1976) : violer un être, c’est le détruire, l’ignorer, le nier, nier “ses désirs et sa différence” (J. DIERKENS, 1981), son existence, son aptitude à pouvoir être autre chose que cet objet-à-plaire auquel il a été réduit, le haïr (en voilà au moins un qui ne me contestera plus...), sur fond de crainte et d’angoisse (car s’il me conteste, s’il arrive à ouvrir mon cœur...).

Mais, simultanément, violer un être – et c’est ici que ce crime devient étrange, hybride, contradictoire – c’est désirer ardemment *le toucher*, lui communiquer son malheur, son incapacité fondamentale à agir autrement, c’est désirer se blottir, se réfugier, se cacher chez lui, dans lui, c’est s’évanouir, se fondre, ne faire plus qu’un seul corps, qu’une seule masse haletante avec celui ou celle que l’on a nié, se nier, disparaître, s’éteindre, mourir...

“Par sa brutalité et le mépris qu’il révèle, c’est une explosion de haine de l’‘autre’, et notamment des femmes. Mais c’est aussi un *crime de contact*, au cours duquel l’agresseur recherche l’ultime rapprochement physique avec un autre être humain. L’homme qui viole exprime, d’une manière détournée, le besoin qu’il a de *toucher un autre être humain*... Quels que soient les sentiments de l’agresseur

envers sa victime – mépris, dégoût, crainte ou rage –, il est quand même amené au cours de son crime à se reposer, dans un moment d’abandon, à l’intérieur d’une femme.” (J. MACKELLAR, 1975)

Déconcertant paradoxe que celui-là, démontrant en suffisance la complexité de ce crime : le violeur redevenant, après avoir humilié et torturé sa victime, ce petit garçon timoré, cherchant protection et sécurité auprès de la “femme-mère-violée”, tentant ainsi peut-être de se faire pardonner (ou de se faire punir : je t’ai eue, mais maintenant c’est toi qui peut m’avoir), lui montrant en tous les cas que des deux, c’est bien lui le plus faible, le plus vulnérable... Oui, le violeur c’est ce dictateur qui, après avoir asservi et chosifié tout un peuple, lui implore grâce et protection et secours (je te déteste car *j’ai peur de t’aimer*; or il faut que je t’aime...).

Le violeur avait trop bien caché son jeu pour que l’on ne s’en aperçoive pas et son illusoire puissance, force, détermination, irrésistibilité cachaient en réalité tout le contraire : impuissance, faiblesse, indétermination.

Non, il ne faut pas se leurrer : derrière l’effroyable, le bouleversant, l’innomable, on découvre un acte paradoxal traduisant surtout la volonté pressante, impérieuse de dire quelque chose, d’appeler et de parler à quelqu’un : *Oui, j’aime, je veux aimer, mais j’en suis incapable car j’ai peur de l’amour* (sous-entendu l’amour de l’autre)...

Soif d’amour, le violeur l’est certainement, mais comment le montrer lorsqu’on est un homme déshonoré, sans statut social respectable, déjà “foutu”, dans une société où il faut, coûte que coûte, être le plus fort, le plus beau, le plus séduisant, le plus performant, le plus riche, le plus puissant ? Son amour s’est maquillé en haine.

Derrière l’extraordinaire, l’anormal, l’unique, le singulier, on découvre un homme qui, dans la plupart des cas, est loin d’être un pervers, un malade mental, un névrosé sexuel, quelqu’un qui ne nous ressemble pas : “Le délinquant en matière de viol, celui dont on prend les empreintes digitales et la photographie au commissariat de police est, en général, et de façon troublante, un *homme ordinaire*.” (J. MACKELLAR, 1975)

PICAT précise de plus que “contrairement à une opinion très répandue, l’auteur d’un viol est très rarement un malade mental (moins de 2 %) : débile, épileptique ou polytraumatisé crânien, et encore moins le “démon enragé en rut” décrit dans la presse à sensations. Rien ne semble le distinguer, en apparence, notamment pas de tare physique ou de signes dits de dégénérescence” (1982).

Le viol est loin de ne représenter pour son auteur que le seul et simple assouvissement d’un désir sexuel incontrôlable (ce n’est pas par état de “manque” qu’un homme viole); la femme violée lui apportera bien plus que cela et d’abord la possibilité d’affirmer sa toute-puissance et de sortir de la médiocrité. A cet égard, il semble qu’il y ait quasi unanimité chez les auteurs d’études sur les violeurs, pour dire que ceux-ci proviennent, pour la plupart, des groupes socio-économiques inférieurs (l’enquête citée par PICAT – 1974 : sur 289 condamnations pour viol – dénombre

“Je suis un homme”

62 % d'ouvriers, 6 % d'agriculteurs, 6 % d'employés de bureau et 14 % de sujets dits “non-actifs” selon la classification de l'INSEE). Bien que ces chiffres et ces affirmations doivent être considérés avec prudence (voy. supra), il s'agit néanmoins d'un élément intéressant.

Il est clair, par exemple, que le chômage viendra, comme le dit PICAT, aggraver un sentiment d'*infériorité* et de *faiblesse* qui constitue le fondement de la personnalité du futur agresseur, tout comme, celui qui détient un emploi peu gratifiant, se sentira plus vite incapable et inutile. Mais en réalité, il semble que cet élément ne soit pas déterminant en soi, mais constitue plutôt un facteur facilitant le passage à l'acte car éclairant douloureusement l'*impuissance* de celui qui se trouve dans ces situations-là.

De fait, les renseignements que l'on peut avoir et qui résultent des quelques études réalisées à partir d'échantillons de délinquants sexuels (voy. supra), ne sont pas particulièrement explicites, dans la mesure où, comme je l'ai dit, le portrait du violeur qui en émane, est finalement fort flou. Les “bizarreries individuelles” et les troubles de la personnalité que l'on peut découvrir ne paraissent, par ailleurs, nullement propres aux violeurs, mais peuvent caractériser n'importe quel délinquant qui commet n'importe quel crime (voy. BROWNMILLER, 1975).

Pour PICAT, “c'est un homme de tout âge (notons que la plupart des auteurs insistent sur la proportion élevée d'hommes jeunes), marié dans plus de la moitié des cas, qu'une scolarité insuffisante a empêché de se qualifier professionnellement, rarement vierge et plus souvent comptant à son actif des relations sexuelles courtes ou stables... Un certain isolement socio-affectif et culturel paraît interdire les autres modes de dérivations plus ou moins sublimées des tensions internes” (1982).

Pour MACKELLAR, “le plus souvent, le crime est commis par des hommes jeunes ayant eu une éducation minimale et appartenant aux groupes socio-économiques inférieurs” ; elle précise de plus qu’“aux Etats-Unis, ces délinquants sont fréquemment noirs et ils sont au chômage. Leur casier judiciaire est souvent déjà lourd de violences de toutes sortes avant qu'ils ne soient accusés de viol” (1975). Remarquons que cette dernière affirmation de la psychologue américaine met une fois encore en exergue l'aspect violent (agressivité, haine, revanche, crainte) du viol : il me paraît capital d'insister sur le fait que “la femme ne ressent pas le viol comme une agression seulement sexuelle mais comme un acte d'agression contre sa personne, comme une atteinte à son intégrité personnelle.

Il s'agit pour elle d'une *blessure sexuelle* certes, mais aussi, et c'est le plus grave, d'une tentative de *destruction de sa personne à travers son sexe* (J. DE GROOTE, 1981), C'est cet aspect-là qui, selon moi, nous fournira une des clés du problème).

Pour LACERTE-LAMONTAGNE, “les études consultées nous permettent néanmoins de tracer le portrait suivant du violeur : âgé de 23 à 35 ans, il correspond à l'homme moyen, il est souvent célibataire, il possède un casier judiciaire et provient de classe socio-économique basse” (1980).

Pour SAEZ, au terme de son étude, on ne peut “brosser aucun portrait type du

violeur ; ce n'est pas un marginal, sur 20 agresseurs, 15 ont un travail régulier qu'ils occupent depuis plusieurs années, 5 ont un passé judiciaire qui ne comporte pas pour autant des condamnations à la suite d'une infraction sexuelle. Leur âge oscille entre 20 et 32 ans... Les agresseurs n'ont pas bénéficié d'une scolarité au-delà des études primaires, et on peut remarquer le nombre élevé d'adolescents qui ont connu un foyer désuni, où souvent l'image du père est inexistante, ou qui ont été élevés par les grands-parents” (1979).

L'enquête des criminologues canadiennes CLARK et LEWIS – 1977, portant sur une trentaine de violeurs, dont plus de 70 % sont Blancs – n'apporte pas tellement d'informations supplémentaires : après avoir examiné l'apparence physique des violeurs (le violeur-type mesure plus ou moins 1 m 79 et a une corpulence moyenne) et conclu que 40 % d'entre eux sont propres, nets, bien rasés, et conformes à l'image du Canadien, elles précisent que 53 % ont un âge qui varie entre 20 et 29 ans, dénombrent 24,2 % d'oisifs ou de chômeurs, 24,1 % de camionneurs, 13,8 % de manœuvres, 6,9 % d'employés, 20,7 % de semiquualifiés, 6,9 % de qualifiés et 3,4 % d'indépendants et analysent l'attitude du violeur face au viol (“In general, however, most of the rapists we studied did not show any awareness of guilt. They either did not feel rape to be morally wrong, or they glossed over the true nature of their behaviour in a more or less consistent attempt to characterize it as “normal”).

BROWNMILLER (1975) écrit que “l'étude d'AMIR (rappel : 1971, sur 1 292 délinquants) a révélé tout de suite un fait important : dans 43 % des cas de Philadelphie, les auteurs de viol opéraient par 2 ou en groupe... L'âge médian de l'auteur de viol était de 23 ans, mais la tranche d'âge où on a le plus de chance de commettre des viols se situait dans la fourchette 15-19 ans. Plus de la moitié des délinquants n'étaient pas mariés, situation attribuable à leur jeune âge. 90 % d'entre eux appartenaient à la partie inférieure de l'échelle professionnelle en ordre décroissant depuis l'ouvrier qualifié jusqu'au sans travail. La moitié avait un casier judiciaire et la plupart de ceux-là avaient commis la série habituelle des délits : cambriolage, vol qualifié, conduite déréglée et voies de fait. Seulement 9 % de ceux qui avaient des antécédents avaient été arrêtés auparavant pour viol. En d'autres termes, les auteurs de viol étaient faits de la même pâte que tous les délinquants juvéniles typiques...”. BROWNMILLER précise également que, toujours selon AMIR, 71 % des viols étaient plus ou moins prémédités et combinés.

Enfin, le médecin G. TORDJMAN (1980) écrit : “les hommes convaincus de viol sont caractérisés, à ce que prétendent les augures, par un Q.I. peu élevé et un sentiment de mépris pour les femmes qu'ils considèrent comme des êtres inférieurs par essence. Ce sont des perdants, des immatures. Infantiles, coléreux, inadaptés, agressifs, ils ne savent pas et ne peuvent contrôler aucune de leurs pulsions, et sont dans l'incapacité de différer un plaisir immédiat même dans la perspective de satisfaction plus grande...”. Mais, dit TORDJMAN, si ce portrait peut effectivement être celui de certains agresseurs (certains Noirs américains), “il ne correspond pas à celui de Monsieur Tout-le-Monde, dont on a vu avec quelle délectation il pouvait accepter de flirter avec l'image de la femme violée et pâmée de plaisir”. Pour lui, “il faut aller plus loin et dépasser la superficialité des causes immédiates pour remonter à l'enfance...”.

## Intermède

### CORRECTIONNELLE DE CHARLEROI : LOURDES CONDAMNATIONS APRÈS UN VIOL HALLUCINANT

“Deux ignobles personnages ont été sévèrement condamnés par la sixième chambre du tribunal correctionnel de Charleroi, présidée par M. Freddy LAVANDY.

Ils s'étaient rendus coupables d'un viol dans des circonstances qui repoussent l'odieux à la limite de l'imaginable.

Les faits s'étaient déroulés le 6 mai 1982 à Jumet et avaient eu pour acteurs principaux P. HERMANS, 25 ans et J.-M. RETELET, 22 ans.

Les deux gaillards avaient rencontré, dans un café, un couple de Jumet complètement désemparé. Non seulement les malheureux avaient perdu une jeune fille de 15 ans à la suite de circonstances dramatiques (elle avait absorbé des médicaments par erreur) mais le sort s'était encore acharné sur le père qui avait dû subir une délicate intervention à cœur ouvert.

HERMANS connaissait la détresse de cette famille, mais repoussant tout sentiment humain, il avait proposé à son compagnon de se rendre au domicile du couple et d'y violer la femme, âgée de 36 ans.

Les deux gaillards mirent ainsi leur sinistre projet à exécution et agressèrent la malheureuse, qu'ils violèrent effectivement au rez-de-chaussée. Son mari, qui se reposait à l'étage, et qui avait été attiré par le bruit, fut sauvagement battu lui aussi, jeté au sol, et assista, impuissant à la fin de la scène au cours de laquelle *les voyous se conduisirent en véritables tortionnaires*, frappant le couple à coups redoublés et brûlant encore la femme à une dizaine de reprises au moyen d'une cigarette. Pour parfaire le tout, ils s'emparèrent encore de 15 000 F avant de prendre la fuite...”

(*Le Soir* du 15 avril 1983, article signé O.C.).



### ODIEUX : UNE FEMME BRUTALISÉE ET VIOLÉE PAR DEUX JEUNES VOYOUS CYNIQUES À LA HULPE

“Veuve depuis dix mois, cette dame vit seule dans une villa de la rue de la Grotte. Elle est âgée de quarante-cinq ans. Elle exerce un emploi à mi-temps. Elle jouit d'une certaine aisance. Mercredi soir, elle fut invitée par deux inconnus à leur ouvrir sa porte.

Ils avaient trouvé un prétexte fallacieux pour la faire sortir. On apprit plus tard qu'ils étaient arrivés sur les lieux à bord d'une voiture volée la veille dans la localité.

Le calvaire commença. “Le fric”, c'est ce qu'exigeaient les voyous, à coup sûr mineurs d'âge.

Ils ne tardèrent pas à se montrer agressifs, spécialement le cadet, qui ne devait pas avoir plus de quinze ans, alors que l'aîné semblait, tout est relatif, moins disposé à en arriver aux pires extrémités.

Ils fouillèrent l’habitation et ne découvrirent que quelques billets de mille francs.

Ils ne s’en contentèrent pas. Ils obligèrent la malheureuse à signer des chèques en blanc.

Elle eut la présence d’esprit de maquiller sa signature, ce qui aura pour effet d’empêcher leur encaissement. Ils arrachèrent ensuite le collier qu’elle portait et mirent la main sur d’autres bijoux de valeur. *Ils la frappèrent au corps, mais surtout au visage, avec une sauvagerie inouïe.* C’est bien simple : la quadragénaire était méconnaissable lorsqu’elle se présenta, jeudi matin, à la police : pommettes tuméfiées, dents et nez cassés. Elle ne put être entendue au sens juridique du terme que l’après-midi, après avoir quelque peu récupéré à la clinique d’Ottignies de l’épouvantable nuit qu’elle dut passer.

Ses deux agresseurs, dont on a peine à croire qu’ils n’aient pas été influencés par quelque film de série noire ou de violence, la menacèrent, en effet, avec une arme qui appartenait à son mari et qu’ils découvrirent en mettant la villa sans dessus dessous. Ils chargèrent l’arme sans difficulté, comme si son maniement ne leur était pas inconnu. Ils tirèrent plusieurs coups au travers d’un lit afin, sans doute, d’impressionner davantage encore la malheureuse.

Comble d’humiliation : la victime fut violée tour à tour par ses agresseurs, qui se firent couler un bain, préparer un repas et reprendre des vêtements. Ils menacèrent aussi de mettre le feu à la villa et coupèrent le fil du téléphone avant de disparaître.”

(*Le Soir* du 27 janvier 1984, article signé J.V.D. Notons que ces deux jeunes agresseurs ont été arrêtés quelque temps après : il s’agit d’un Italien mineur d’âge, de Schaerbeek, qui fêtera ses dix-huit ans dans quelques mois et d’un Marocain, Habib EL JOUTI, de dix-neuf ans. Ces deux jeunes hommes avaient déjà eu précédemment des démêlés avec la justice).



Dans ces deux affaires récentes, on voit parfaitement que le viol n’est qu’un élément d’une conduite agressive plus générale, qui s’inscrit dans un climat d’extrême brutalité et de cynisme inimaginable. Les agresseurs agissent à deux, ce qui peut être considéré à la fois comme une source de stimulation mutuelle et comme une démonstration réciproque de leur force, de leur puissance, de leur virilité, chacun étant le témoin des exploits et des performances de l’autre, PICAT y voit d’ailleurs l’aveu plus ou moins inconscient d’une homosexualité partiellement refoulée, “la femme devenant le trait d’union entre les deux hommes et rendant l’acte de sodomisation possible”.

La femme agressée/violée n’existe plus ; elle n’a pas plus de valeur aux yeux de ses bourreaux que le petit chien de la seconde victime qui fut tué à coups de pied...



“Je suis un homme”

Il faut aller plus loin certes, mais dans quelle direction ?

J’ai déjà fourni quelques éléments d’explication, essentiellement à partir et autour des notions de “puissance” et d’“impuissance”. Je pense qu’il est temps maintenant de se pencher plus profondément sur ces termes.

Qu’entend-on par impuissance ? L’humiliation d’un être, son rabaissement au rang d’animal (ou pire de chose) semble satisfaire le violeur-tortionnaire, mais précisément, qu’est-ce qui provoque, qu’est-ce qui est à la base de ce comportement ? Homme impuissant, puissant violeur. Qu’en est-il exactement ?

Le philosophe et psychanalyste allemand Erich FROMM, dans *The heart of man (Le cœur de l’homme, sa propension au bien et au mal*, livre remarquable à plus d’un titre, synthétique, reprenant, en les élargissant, certains thèmes abordés dans des ouvrages antérieurs, notamment le problème de la liberté et la question du sadisme et de la destructivité, datant de 1964), va nous donner, à cet égard, quelques éclaircissements, à partir de la description d’une échelle des violences – de la violence non pathologique, ludique, à la violence la plus primitive, bestiale, la “soif de sang d’ordre archaïque” – toutes, soit directement, soit indirectement, au service des intérêts de la vie et de deux situations extrêmes, formant deux syndromes : celui de *l’épanouissement* (réunissant plusieurs orientations : biphilie, amour pour le voisin, l’étranger, la nature, indépendance, liberté) et celui de *l’avi-lissement* (combinant aussi plusieurs orientations : nécrophilie → caractère anal, narcissisme, symbiose incestueuse → fixation à la mère).

C’est l’analyse de la “*violence compensatoire*”, présentant un caractère nettement plus pathologique que la violence ludique, la violence réactionnelle, celle inspirée par un désir de vengeance et celle résultant d’un “écroulement des espérances”, qui permettra de mettre en évidence un des ressorts, particulièrement actif, du passage à l’acte chez le violeur.

FROMM définit cette forme de violence comme le substitut de l’activité productive (créatrice) chez les individus frappés d’impuissance. “Bien que l’homme, dit-il, soit dominé par des forces naturelles et sociales qui régissent son comportement, il n’est pas entièrement le jouet des circonstances. Il possède, en effet, en lui la volonté, la capacité et la liberté de changer le monde – à l’intérieur de certaines limites”. Ce qui est important c’est que l’homme “ne peut pas s’accommoder d’une situation de passivité absolue. Quelque chose le pousse à ne pas seulement se laisser transformer, mais à transformer lui-même ce qui l’entoure, à *imprimer sa marque sur l’univers*. C’est ce besoin inhérent à la nature humaine qui s’exprime dans les peintures de l’âge des cavernes, dans les arts, dans le travail et dans la sexualité... Toutes ces activités sont le produit d’une faculté qui appartient en propre à l’être humain, celle de mettre sa volonté au service d’un objectif et de ne pas relâcher son effort jusqu’à ce que cet objectif soit atteint”.

C’est cette faculté que FROMM appelle “puissance” (dont la puissance sexuelle ne représente qu’une forme parmi tant d’autres). Donc, si pour différentes raisons (incompétence, faiblesse, incapacité, peur, angoisse, etc.), l’homme ne peut “agir”, s’il est frappé d’*impuissance*, il en éprouvera de la souffrance. “Cette souffrance

prend ses racines dans le fait que l'équilibre intérieur de l'individu a été perturbé et qu'aucun être humain ne peut se résigner à être réduit à l'impuissance la plus totale sans chercher à recouvrer de quelque façon sa capacité d'action .”

Mais, se demande FROMM, en a-t-il la possibilité? Et de quelle façon? Deux solutions pour lui sont envisageables : la première équivaut à une réelle abdication de la volonté et à une identification à celui ou ceux qui détiennent le pouvoir, qui “agissent” pour de bon (“par le biais de cette participation symbolique à la vie d'une autre personne, l'individu a l'illusion d'agir”); “l'autre solution – la seule qui présente réellement de l'intérêt pour nous dans le contexte d'une étude de la violence – c'est d'*user du pouvoir de destruction qui sommeille chez tout être humain*”.

Pour FROMM, il est possible de transcender sa propre condition de créature “jetée dans la vie comme on jette des dés hors d'un cornet”, non seulement par la *création*, mais aussi, afin “d'échapper à la souffrance insupportable engendrée par la passivité absolue”, par la *destruction*. “L'action de créer requiert certaines qualités qui font défaut à un individu réduit à l'impuissance ; l'action de détruire, elle, n'en réclame qu'une seule – l'absence de répugnance à employer la force. S'il possède un pistolet ou un couteau, ou s'il a le poing solide, n'importe quel homme, aussi impuissant soit-il, peut transcender la vie en la détruisant chez lui-même ou chez autrui. Il se venge ainsi sur la vie de ce qu'elle s'est refusée à lui. La violence compensatoire, c'est précisément la forme de violence qui prend ses racines dans l'impuissance et qui en compense les effets.

*L'homme qui est incapable de créer cherche à détruire*. Ces deux activités lui permettent l'une comme l'autre de transcender sa position de simple créature humaine”. L'homme a besoin de détruire justement parce qu'il est humain, dans la mesure où “être humain veut dire transcender l'inanimé”.

FROMM va alors après avoir défini et analysé la violence compensatoire, la rapprocher de la pulsion qui pousse un individu à tenir un être vivant, homme ou animal, sous son entière domination. Cette pulsion représente l'essence même du *sadisme*; selon lui, en effet, la caractéristique essentielle de cette perversion ne réside pas dans le désir de faire souffrir autrui. “L'observation nous prouve que les différentes formes de sadisme remontent toutes à une même impulsion constitutive, à savoir la tentation d'exercer une emprise absolue sur quelqu'un d'autre, de le réduire au rang d'objet impuissant totalement soumis à notre bon plaisir, de faire figure à ses yeux de véritable divinité et de nous servir de lui comme bon nous semble. Le sadique a différentes ressources pour parvenir à ses fins, humilier sa victime par exemple ou la maintenir dans un état de servitude, mais le moyen le plus radical consiste à la faire souffrir, étant donné que la plus forte pression que l'on puisse exercer sur une autre personne est de la contraindre à endurer des souffrances sans qu'elle soit en mesure de se défendre .”

Bref, pour FROMM le but de la pulsion sadique est de transformer l'homme en chose, la créature animée en objet inanimé, “puisque tout être vivant perd, s'il est tenu dans un état de complète sujétion, l'un des attributs essentiels de la vie – la liberté”.

*“Je suis un homme”*

Enfin, FROMM nous affirme que la violence compensatoire n'est pas un phénomène superficiel, “résultat d'influences néfastes, de mauvaises habitudes ou de je ne sais quoi d'autre”, mais bien “une exigence inhérente à la nature humaine, exigence aussi puissante et aussi impérative que le désir de vivre. Sa puissance, elle la doit précisément à ce qu'elle est l'expression de la révolte de la vie contre tout ce qui l'étouffe ; c'est parce que l'homme est humain, parce qu'il n'est pas une chose et que partant il lui faut s'efforcer de détruire lorsqu'il est incapable de créer, qu'il possède en lui un potentiel de violence sadique et destructive”. Et de citer le plus bel exemple, selon lui, de monument dédié au sadisme : le Colisée de Rome, “où des milliers d'individus frappés d'impuissance goûtaient la plus grande des voluptés à regarder des hommes s'entretuer ou se faire dévorer par des bêtes”. La violence compensatoire n'est pas au service de la vie. Elle en est le “substitut pathologique”, témoignant par sa seule présence du vide et du rétrécissement de l'existence. Cependant, conclut FROMM, “dans la véhémence même de sa dénégation de la vie, ce qui s'exprime *c'est le besoin de l'homme de se sentir vivant* et de ne pas être réduit à l'impuissance”. On est loin encore de la nécrophilie, du syndrome de l'avilissement.

Ainsi notre violeur compensera son incapacité à agir, son irrésolution à pouvoir se donner, son impuissance à communiquer avec les autres et expliquer ses peurs, son angoisse, sa faiblesse fondamentale, tout ce qu'il ressent péniblement, son impuissance surtout à dire l'amour et à établir une relation authentique, par la destruction (d'ailleurs que voit-il autour de lui ?) D'ailleurs l'image de l'homme n'est-elle pas celle de ce héros, fier conquérant, fort, dur, insensible, en un mot agressif ? : “le mâle est l'agresseur, c'est le soldat qui prend la forteresse ; la femme est la gardienne des portes, le défenseur des trésors sacrés. Lorsque le mâle force l'entrée avec son bélier et s'empare du trésor, il a réussi son opération. Il n'y a là pour lui aucune cause de culpabilité ou de remords. La femme, par contre, a failli à son devoir. Elle a laissé prendre le trésor et comme telle se sent en faute. Elle éprouve un sentiment de culpabilité qui vient s'ajouter au fait même du viol, à l'humiliation, à la défaite. La société, sa famille, la police et les tribunaux la considèrent de la même façon. Elle a manqué à la vigilance qu'elle devait exercer pour la garde du trésor...” (A. MEDEA et K. THOMPSON, 1976)

Le violeur ne fait que jouer le rôle qu'on lui a inculqué.), puisqu'aussi bien aucun homme ne peut se contenter d'une situation de passivité absolue et qu'il lui faut coûte que coûte prouver aux autres ainsi qu'à lui-même qu'il existe, qu'il est vivant, qu'il crée (là, ce sang qui gicle, là, cette angoisse, cette frayeur imprimée sur son visage, là, ces cris stridents de souffrance et puis là, là, ce sperme immaculé qui éclabousse son corps, ultime ivresse, preuve indiscutable de son existence : je vis, je vis, je vis, je lui fais du mal et je jouis, j'en jouis), qu'il n'est pas ce pantin ridicule auquel il avait été réduit avant son action libératrice, cette marionnette veule, muette, être absurde, aliéné, frivole, dépendant, mou.

Le viol, cet acte de violence, de destruction compensatoire, d'anéantissement total, de négation de l'autre se concrétise paradoxalement par un coït.

Mais précisément derrière cette haine, derrière cette approche violente et déshumanisante, se cache le besoin impérieux d’aimer quelqu’un, de se confier à lui. Mais simultanément, le violeur ressent une peur panique face à ce désir, car il se sent totalement incapable d’accomplir fructueusement cette épreuve, beaucoup trop compromettante et dangereuse pour lui. Il y a quelque chose de calé, de bloqué chez lui, quelque chose qui devrait se passer et qui ne se passe pas, quelque chose qui doit “sortir” et qui ne sort pas. Le violeur n’a pas l’impression “d’être quelqu’un”, pouvant s’extérioriser normalement ; il lui faut façonner un objet selon son idée, il lui faut vivre la joie délicieuse du créateur tout-puissant, il lui faut *enfanter*...

Or il en est tout à fait incapable, car impuissant. Et il le sait. D’où ce désengagement lâche mais obligatoire.

La violence directe et aveugle est un court-circuit et mettra entre parenthèses une existence plate faite de peurs, d’humiliations et de blocages – la parole ayant depuis longtemps cessé de se faire entendre, dans cette schizophrénie du langage et de la communication.

De plus, le violeur cherchera, de préférence, des victimes faibles et vulnérables (“contrairement, nous dit PICAT, aux opinions répandues, elle – la victime – n’est ni modèle de beauté, ni une allumeuse. Les victimes de viol regroupent des femmes ou très jeunes ou très âgées, des isolées, des handicapées physiques ou mentales, des désarmées... Comme son agresseur, la victime n’a souvent reçu qu’une éducation réduite, sans qualification professionnelle, la contraignant à des périodes de chômage...”), d’abord parce qu’elles sont plus facilement attaquables, mais aussi – et surtout – parce que, reflet de sa propre situation, elles représentent tout ce que le violeur exècre, tout ce qui est la cause de son impuissance. Le violeur en arrive ainsi à vouloir *détruire sa propre image*, son propre calvaire (exorcisme conjurant non le démon mais l’angoisse), en violant l’autre, celle avec qui, précisément et paradoxalement, il n’arrive pas à se comporter normalement, celle avec qui il ne veut pas se confondre et qui pourtant lui ressemble étrangement, celle qu’il déteste – ne l’oblige-t-elle pas à se comporter comme un monstre ? Ne met-elle pas en évidence sa peur, sa faiblesse, elle qui a le pouvoir de le séduire ? – et aime, à la fois – n’est-ce pas elle qui peut lui apporter tout ce qui lui manque ? – .

MACKELLAR dit : “L’homme qui viole est un homme qui a des problèmes avec les femmes”.

A cet égard, il convient de ne pas perdre de vue les apports précieux de la psychanalyse, notamment au travers de l’œuvre de Mélanie KLEIN qui a su, avec beaucoup de finesse, montrer l’impact, sur le reste de la vie de l’homme ou de la femme, des premières relations entre la mère et son bébé.

Là aussi amour et haine se mêlent intimement : “le premier objet d’amour et de haine du bébé, sa mère, est à la fois désiré et haï avec toute l’intensité et toute la force qui sont caractéristiques de ses besoins primitifs. Tout au début, il aime sa mère au moment où elle satisfait son besoin d’être nourri, lorsqu’elle soulage

*“Je suis un homme”*

sa faim et qu'elle lui donne ce plaisir sensuel qu'il éprouve quand sa bouche est stimulée par la succion du sein.

Cette satisfaction est un élément essentiel de la sexualité de l'enfant... Lorsque cependant le bébé a faim et que ses désirs ne sont pas satisfaits, ou bien lorsqu'il éprouve une douleur physique ou de l'inquiétude, la situation change brusquement... Le bébé est alors dominé par des tendances à détruire la personne même qui est l'objet de tous ses désirs et qui, dans son esprit, est étroitement liée à tout ce qu'il éprouve, le bon comme le mauvais.” (M. KLEIN, 1960).

Plus tard, c'est avec des difficultés énormes, que le garçon tentera d'acquiescer son *indépendance* car “si les premiers mois de dépendance et de symbiose mère-enfant paraissent receler moins de problèmes pour le garçon que pour la fille, il n'en sera pas de même pour la période suivante d'opposition anale et d'affirmation de soi... Les difficultés seront alors du côté du garçon qui devra se défendre là du fantasme maternel de complétude pour acquiescer son indépendance, indépendance que la mère elle-même ne souhaite qu'à demi” (C. OLIVIER, 1980). Cette même psychanalyste parle d'ailleurs du “piège de l'amour maternel”... L'homme n'oubliera jamais cette dépendance essentielle qu'il a vécue (et qu'il vit peut-être encore?). Mais, dit encore OLIVIER, “c'est ici que commence la lutte contre la femme, c'est ici que naît la misogynie dont se plaignent tant de femmes, mais dont elles ignorent que l'origine est une autre femme, qui elle aussi a tenu à son privilège de mère, et a semé chez son fils la crainte indestructible de la castration face au désir féminin...”.

Mais si effectivement le garçon refuse d'obtempérer au désir de la mère (et “gagne ainsi la guerre Mère-fils”), ne risque-t-il pas de perdre définitivement celle qu'il aime malgré tout ?

“D'où la naissance, pour OLIVIER, de *l'ambivalence vis-à-vis de la femme*, l'homme ne passe-t-il pas son temps à la détrôner d'un endroit, pour la déclarer Reine ailleurs?...”

Enfin, pour elle, “tout le jeu anal de l'homme est là : comment empêcher que l'autre existe ? Comment faire disparaître son désir ? Comment le tuer fantastiquement ? Ces désirs de mort vont s'appliquer chaque fois que l'homme se trouvera face à la femme, et en particulier face à ‘sa femme’...”.

Christiane OLIVIER fait parler deux patients qui illustrent ce qu'elle vient d'avancer : “L'idéal pour moi, ce serait de baiser avec une femme dont je ne saurais rien et qui ne me demanderait rien, surtout aucun échange affectif, seulement le corps”. “Sexualité = vengeance = viol, là ! C'est clair : en baiser le plus possible, pour se venger le plus possible...”

Pour TORDJMAN, “il n'est pas abusif de prétendre que tout homme, même le plus aventureux, même le plus aimant, garde au fond de son cœur une peur fondamentale de la femme, substitut de cette géante toute-puissante qui avait barre sur lui pendant les premières années de sa vie”.

Sans vouloir exagérer et donner une importance excessive à cette question, il est clair cependant que le comportement du violeur à l'égard des femmes est assez

explicite et semble en dire long sur son inquiétude et son inhabileté à approcher le beau sexe, le sexe apparemment pas aussi faible que cela (C. BARONI, dans un curieux livre, “Le sexe fort serait-il, inconsciemment, le sexe faible?”, aborde ce problème; voy. aussi l’annexe de ce présent chapitre).

En définitive, le violeur cherchera, en exorcisant sa peur (celle de l’autre, de l’étranger, de celui ou celle qui ne lui ressemble pas, de l’inconnu, de la femme : “une femme est peut-être physiquement plus faible, mais elle peut amener un homme à faire des choses qu’il n’a pas envie de faire”, dit Mackellar), à se détacher pour de bon de toute emprise, de tout lien et à exercer lui-même son autorité, sa domination sur la femme violée, afin d’être enfin *libre et indépendant*, en même temps que *sûr de lui et puissant*.

L’attitude ambivalente du jeune garçon face à sa mère se retrouve d’ailleurs nettement dans le viol – crime également hybride : destruction, haine, humiliation, vengeance, colère (“cette bonne femme, je vais me la taper”) d’une part, et soif d’amour, “ultime rapprochement physique”, abandon, épanchement, désir de vite faire la haine en faisant l’amour, de devancer tout échec, tout fiasco, d’autre part.

Le violeur a peur de perdre l’objet de son désir (de même que la face). Ne pouvant le posséder pleinement et définitivement, il va dès lors le saccager, le détruire en le violant. Sa peur panique de ne pas être à la hauteur (et donc d’être pris au piège de la femme toute-puissante ou plus puissante que lui) va se muer en violence féroce et incontrôlable. Là, au moins pendant un bref moment, il sera le maître – illusion de la victoire, du pouvoir, de la puissance, loin de toutes les concessions, loin de tous les affronts.

Notons enfin que le mépris général du violeur vis-à-vis des femmes se trouve aggravé par la résistance de la victime, quand celle-ci résiste (voy. PICAT et MACKELLAR). Cette réaction, cette fermeté soudaine de la violée met évidemment en péril le masque du violeur, son impuissance.

## *Intermède*

Avant d'aborder la troisième partie de ce chapitre, voici trois autres cas, à propos desquels la notion même de viol apparaît à la fois relative, ambiguë et abstraite.

### LE SENS MORAL D'UN VIOLEUR EN AVEU

“ Il y a chez lui un sens moral..”

Paradoxe, quand on apprend les préventions qui valent à cet ouvrier de 39 ans, jusqu'à irréprochable, malgré une vie particulièrement dure, de comparaître devant la chambre des vacations : il a violé deux jeunes filles de moins de 14 ans. Dont une qui lui rappelait étrangement son ancienne épouse, et pour cause : c'est sa fille...

Endessous de 14 ans, il n'y a pas de nuance : c'est ce qu'en jargon, on appelle un viol technique, même si la partenaire est consentante.

Ce qu'il a fait, est-ce si exceptionnel ? C'est dans le cabinet du juge d'instruction qu'il a réalisé 'que c'était mal ? Puisqu'on lui disait !

Face à ce cas, une alternative. Ou bien rester au niveau abstrait de la gravité intrinsèque des faits, ou bien reconnaître la nécessité d'un traitement, donc ne pas aller trop haut dans l'échelle des peines pour permettre un sursis probatoire. C'est ce que Mes KRYWIN et LANCASTER ont plaidé. Ce n'était pas l'avis du tribunal : 4 ans de prison. La sévérité conforte la loi mais ne résoud pas les cas particuliers. ”

(*Le Soir* du 5 août 1983, article signé St.)



### VIOL OU “JEU POUSSE UN PEU TROP LOIN” ?

“La 25ème Chambre correctionnelle du tribunal de Bruxelles, présidée par M. DEPRÉ, a condamné Baba G. 19 ans, d'Anderlecht, et Salah C. 18 ans, d'Anderlecht également, tous deux détenus, chacun à deux ans de prison avec sursis pour 20 mois.

Ils étaient poursuivis pour le viol d'une jeune fille de moins de 16 ans.

Tous deux étaient en aveu.

Pour la défense des prévenus, il ne s'agissait pas d'un viol, mais d'un jeu qui était allé trop loin.

Le ministère public avait demandé une peine raisonnable assortie du sursis”.

(*Le Soir* du 21 septembre 1982, article non signé)



### LE PLUS INATTENDU DES VIOLEURS

“Je ne puis nier l'évidence : j'allais la violer... J'avais bu. J'ai pris le bus 49, je ne sais pas pourquoi, je ne le prends jamais. Je suis descendu pour la suivre...”

“L’homme qui raconte cela à M. OST, qui préside la chambre des vacations au tribunal correctionnel de Bruxelles, a risqué bien plus que le tribunal où il se trouve, tout comme sa victime, qu’il a frappée avec une violence peu banale.

La victime (...), outre le traumatisme moral très important, garde de l’agression une lèvre fendue... Quand le jeune homme, un grand garçon roux de 28 ans prénommé P. et qui a l’air pacifique du plus calme des ruminants, lui a littéralement sauté dessus près de l’arrêt du bus, elle s’est défendue, a crié au secours et a fini par être entendue par un voisin, qui a appelé la police à la rescousse. P. était tellement déchaîné qu’il a injurié et frappé les trois agents qui l’ont maîtrisé...

(...)  
Pourquoi, pour reprendre l’expression de Mme TOLEDO, qui requérait, cet agneau s’est-il mué en tigre ?

Explication du psychiatre : l’alcool a désinhibé les pulsions violentes mais refoulées d’un garçon encore chez ses parents à 28 ans ; P. n’est pas un violent et il éprouve un réel remords qui ne fera qu’aggraver sa problématique troublée... Cependant, comme il boit trop et que sobre, il se contrôle bien, il est responsable de ses actes... (...)”

(*Le Soir* du 31 juillet 1986, article signé J.R.)



*“Je suis un homme”*

Hormis le fait que, par le viol, l'agresseur pourra “transcender sa position de simple créature humaine”, réduite à l'impuissance et enfin avoir, dans la haine de l'autre, la clairvoyante conviction de vivre (“Je vis, je tue, j'exerce le pouvoir délirant du destructeur, auprès de quoi celui du créateur paraît une singerie” : voy. dans l'avant-propos les paroles de Caligula et gommer momentanément du moins toutes ses peurs et ses angoisses – oui, *je suis un homme*, un vrai, oui j'en ai : “le triomphe est consacré par une érection bien réelle qui s'érige comme un défi lancé à l'angoisse de castration” (TORDJMAN, 1980) – il se sentira plus ou moins soutenu (voire encouragé et réconforté) par une société – et une culture – pour le moins malade.

Ce n'est évidemment pas le procès de notre société libérale – ou néo-libérale – , dite de consommation que je veux ouvrir ici, pas plus que de condamner, plus ou moins aveuglément, les valeurs et les normes qui régissent cette société. Que l'on me permette simplement de mettre en évidence quelques conséquences du système économique et moral dans lequel nous vivons.

Au colloque du 26 février 1981 qui avait pour thème “Les violences à l'égard des femmes : problème de société?”, le Professeur J. DIERKENS a, je crois, très bien mis en lumière le fait que notre société actuelle qui favorise les rivalités, les antagonismes, mésestime complètement les notions d'altruisme, d'échange, de partage et de rencontre avec l'autre et qu'une sélection impitoyable supprime, dès le début de la vie de l'homme, ceux qui, pour des raisons diverses, à tort ou à raison, ne sont pas capables.

On l'a déjà dit, notre société crée des combattants, des guerriers, même si parfois ce n'est qu'insensiblement. Elle crée de beaux petits tyrans logés dans leur tour d'ivoire, froids, durs, toujours intéressés, terriblement cruels ; elle crée une armada de Narcisses, “aimant et détestant leur image mais à qui toute autre est indifférente” (R. RADIGUET, *Le Diable au Corps*). Mais écoutons plutôt J. DIERKENS.

“Ce qui compte donc pour nous, c'est l'objet de satisfaction immédiatement possédé ; ce n'est pas l'autre, ses désirs, sa différence. On perd l'échange et la valeur de la fraternité ou de l'amour pour la seule décharge pulsionnelle.

Ce n'est pas l'autre qui est aimé, c'est son propre corps qui doit aboutir à la jouissance... Cela nous paraît à tel point normal, que si l'on attend pour satisfaire son désir pulsionnel, on se fait étiqueter masochiste...”

Plus loin : “C'est pour de nombreux motifs, dont peut-être l'engouement pour une conception strictement matérialiste du monde, pour la technicité et un type de science impersonnelle, que *notre culture a valorisé l'égoïsme*, le culte du moi et de son corps, voire la limitation de l'homme au moi-désirant et au corps-à-satisfaire. Les autres motivations de vie et d'action sont tellement peu envisagées dans les écoles psychologiques actuelles (psychophysiologiques, behavioristes ou psychanalytiques) qu'on exclut de l'homme la possibilité de la liberté dans ses

décisions et comportement, qu'on trouve irréaliste la notion de dignité et que toute autre dimension que la dimension matérialiste est considérée comme idée délirante du monde...” .

DIERKENS s'interroge : “Comment alors apprendre à l'homme à songer aux autres, à aimer les autres pour leurs caractéristiques propres, même si elles contestent fondamentalement les nôtres, c'est-à-dire en mettant entre parenthèses notre confort immédiat, notre jouissance pulsionnelle ? Comment dire aux jeunes que le partenaire sexuel n'est pas qu'objet de plaisir avec lequel tout est permis dans la mesure où l'autre ne s'oppose pas catégoriquement ?” .

Pour DIERKENS, “en survalorisant le corps, nous oublions l'importance de ce qui, dans l'homme, est autre chose qu'animal ou instinct biologique. Nous perdons le sens de la vie et, par conséquent, le sens du respect de l'autre ...” .

Il est évident – et c'est là toute l'anxiété ressentie par le futur agresseur lorsqu'il doit “affronter” l'inconnu – que “lorsqu'on aborde l'autre et sa réalité, *on perd la maîtrise de l'univers, puisqu'on se soumet à quelqu'un dont on accepte de ne pas avoir le contrôle absolu*”. (Rappelons-nous la définition que IONESCO, dans son *Journal en miettes*, donnait de l'amour : “... *c'est accepter d'être la propriété de quelqu'un, c'est renoncer plus ou moins à soi-même, accepter que quelqu'un dispose plus ou moins de vous...*” ; voy. dans l'avant-propos. IONESCO précise que sa définition est aux antipodes de celle de VALÉRY, pour qui aimer c'est disposer de quelqu'un pour satisfaire un besoin imaginaire ...”. C'est une erreur, ou plutôt un point de vue typiquement occidental. C'est parce qu'ils pensent de cette façon que les Français, par exemple, n'aiment pas, ne veulent pas se laisser faire, ils veulent leur liberté ou bien ils veulent posséder, il n'y a pas de plus grande confusion possible entre l'avoir et l'être. Le fait est qu'ils sont arrivés à ne pas s'aimer eux-mêmes, à ne pas aimer les autres, à se détester eux-mêmes dans les autres, et les autres en eux-mêmes ; les Français n'aiment pas puisqu'ils ne connaissent que l'esprit de possession. Cela explique donc d'une façon assez évidente leur haine des “autres” dont ils craignent d'être les instruments”.)

Or, dit DIERKENS, “moins nous sommes rassurés, plus nous désirons avoir ce contrôle – le contrôle de celui ou celle auquel on est soumis – . Comme dans notre société, on survalorise la technique jusqu'à en faire souvent le centre des problèmes, on veut avoir sur l'autre une maîtrise absolue et technique... Lorsqu'il s'agit pour un groupe dominant d'une société – et c'est encore le groupe masculin qui l'est dans notre société – de se rassurer, il transforme les autres en objets dont il est le maître absolu, car si ces autres existaient en tant que sujets, il risquerait d'être contesté... Si l'ancien dominé affirme son existence en tant que sujet, même sans témoigner d'agressivité, l'ex-dominant peut amplifier sa propre attitude dominatrice et agressive jusqu'à l'extrême (génocide)”.

DIERKENS conclut en écrivant que l'“on peut, certes, décrire les associations pathologiques de la sexualité avec l'agressivité, mais faire de tout violenteur un pervers ou un névrosé sexuel prenant spécifiquement plaisir à la douleur de l'autre me paraît masquer le problème réel, à savoir que, pour notre société, dans les modèles offerts par les médias aux jeunes, il est indiqué comme naturel que les autres deviennent des *objets* qui doivent servir à la satisfaction, à la jouissance pulsionnelle”.

“Je suis un homme”

On voit immédiatement les conséquences dramatiques d’une société narcissique, mégalomane et d’une éducation encourageant excessivement l’émulation, la méfiance (voire la haine) vis-à-vis du différent, empreinte de schémas inégalitaires (garçons-filles, élèves-professeurs, employés-patrons, enfants-parents, hommes-femmes, etc.), de modèles fondés sur l’exploitation, sur l’antinomie “dominant-dominé” (“... cette éducation-dressage des femmes à n’exister, non pas en tant que femme et pour elle-même, mais toujours en référence à l’homme – ce que G. STEINEM dénomme ‘l’accoutumance à l’homme’ – ...”, dit PICAT).

Dans notre société de l’éphémère, du fragile, de l’immédiat, du fugace, du raccourci, du consommable, où seul l’instant présent importe, où il faut à n’importe quel prix chercher à paraître, à garder la face, sous peine d’être dénigré et abandonné, comment résister à l’irrésistible, cette “audace au repos amoureuse des périls”, ce “calme qui vous agite” (voy., dans l’avant-propos, l’extrait de J. GENET), lorsque tous les mots, toutes les explications, tous les discours sont bien trop longs et trop ardens, déjà en retard ?

C’est le Professeur M. COLIN qui a montré qu’il convenait d’envisager le viol dans sa dimension sociale, “non comme une maladie de l’agresseur ou de la victime ou de son entourage, mais comme un véritable trouble des relations interpersonnelles, comme une *pathologie du dialogue interhumain à son niveau sexuel fondamental*, bref, comme une sociopathie...

Dans une société qui ne sait plus reconnaître à la sexualité son caractère primordial du dialogue, qui, ne sachant plus dire l’amour, le fait, l’acte sexuel illégal est l’aboutissement d’un processus de désengagement.

Le trouble sexuel isole, stoppe toute communication.

Il est l’échec de l’ouverture amoureuse à l’autre, de ce que DE GREEFF appelait “le stade oblatif” (M. COLIN, cité par E. YAMARELLOS et G. KELLENS, 1970).

Plus que jamais nous vivons dans une société où chacun est pour soi – et rien que pour soi – et Dieu pour tous... Le sexe – qui demeure, faut-il le dire, encore et toujours tabou et réprimé en tant que tel – , comme toute autre chose, se consomme, se gaspille, se détruit, se jette, s’use, se dilapide, loin, mais loin de tout dialogue franc, ouvert, réciproquement enrichissant. *Des sexes isolés ne se parlent plus.*

De plus que dire des rôles-clichés, très vivaces, sur les hommes et les femmes véhiculés par notre société ? L’Homme, cette évidence naturelle ? Ce dominant inné ? Cette force logique ? Ce caractère intrépide et insensible ? Cet attaquant qui doit obligatoirement faire le premier pas ? Ce monument inébranlable ? Le mâle-violent, lui, en tous les cas, ne l’oubliera certainement pas... puisqu’on le lui dit et répète journallement, puisqu’il le voit n’importe où, en tout lieu (voy. l’annexe de ce chapitre). *Les sexes opposés ne se regardent plus.*

Une quinzaine d’auteurs ont tout récemment participé à la rédaction du 10ème numéro de *Le Genre Humain*, qui a pour titre : *Le masculin*.

Ouvrage collectif remarquable qui tente d’analyser le statut de l’homme et sa condition dans notre société et de répondre à la question suivante : qu’est-ce que cela signifie être un homme à l’heure actuelle ?

Il ne s’agit pas pour eux de fragiliser l’homme mais bien plutôt d’essayer de le considérer, pour une fois, objectivement (et peut-être de réconcilier les hommes et les femmes ; PICAT conclut d’ailleurs son livre en disant qu’“il faudrait surtout que les hommes cessent de voir leurs compagnes à travers des mythes anachroniques, que cessent les recours aux boucs émissaires. Il faudrait que les adultes, plutôt que de donner l’exemple de la répression, donnent enfin celui de l’égalité, et de la complémentarité des sexes, en un mot de leur réconciliation”).

Un exemple simple peut introduire cette vaste et complexe question : Minuit. Une rue mal éclairée, dans un quartier interlope. Une femme, seule, rentre chez elle. A quoi pense-t-elle ? Quel est son comportement ? Dans le même quartier, à la même heure, un homme également seul, rentre chez lui. A quoi pense-t-il ? Quel est son comportement ? Je vous laisse le soin de répondre à ces questions.

Voici pour clore ce troisième chapitre un court passage extrait de cette revue : “Les femmes qui subissent l’agressivité jamais apaisée des antiféministes pourraient songer que l’emportement misogyne cache la *fragilité*, la *vulnérabilité* des hommes .” (J. LE RIDER, 1984)

## Annexe

Voici d'abord un extrait du livre de C. BARONI, directeur du Centre de recherches en psychologie et psychanalyse, à Nyon, "Le Sexe fort serait-il, inconsciemment, le sexe faible ?".

Dans cet ouvrage l'auteur tente de montrer ce que peut cacher la prétendue supériorité masculine notamment par l'analyse d'œuvres littéraires, de mythes et légendes et de thèmes classiques de l'humour érotique. Le morceau ci-après, concernant l'humour érotique, montre, je crois, clairement, le mépris de l'homme pour la femme, son désir de ne pas perdre la face et d'être tout-puissant, tout cela masquant une faiblesse et une peur sous-jacentes assez évidentes.

"De la littérature, passons à l'humour. Innombrables sont les plaisanteries érotiques célébrant un pénis gigantesque ou une puissance sexuelle inouïe (...) Nulle générosité dans de telles plaisanteries, nul désir de combler la femme pour la rendre heureuse : il s'agit pour le héros d'administrer — souvent à d'autres hommes — la preuve de sa virilité. 'L'homme des plaisanteries n'est jamais un amoureux. Non seulement il n'aime pas sa partenaire, mais il l'a hait', écrit LEGMAN dans sa monumentale 'Psychanalyse de l'Humour érotique'. Le sadisme est souvent sous-jacent, voire explicite, dans ces histoires (...) Dans tous les cas, le coït est dans ces plaisanteries expédié à la hâte (...) Expédié à la hâte, même quand l'homme semble consacrer à la femme beaucoup de temps. L'histoire qui montre le soldat en permission rentrant chez lui et demandant à sa femme : 'Chérie, balaie en vitesse tout ce que tu pourras, parce que, pendant quinze jours tu ne verras que le plafond', n'évoque pas quinze jours d'amour, mais un nombre inouï de coïts, et cela à seule fin de valoriser le mâle et d'épater les copains. Dans l'humour érotique comme dans l'enquête KINSEY, la puissance se mesure au nombre des coïts.

Or, l'homme qui ne souffre pas d'impuissance orgastique et sait vraiment faire l'amour savoure avec sa partenaire le coït au lieu de le multiplier en l'expédiant chaque fois à la hâte ... et ce en changeant de partenaire aussi souvent que possible, se débarrassant de l'une après l'autre au plus vite et se stimulant par le changement.

La signification méprisante, voire sadique, du verbe 'baiser' dans le langage vulgaire est évidente dans cette leçon de vie donnée par un sergent à de jeunes recrues (Il jette à un chien un morceau de tuyau et leur fait observer son comportement. 'Voyez comment il faut se comporter à l'étranger : ce qu'on ne peut ni baiser, ni bouffer, on pisse dessus !' 'Baiser' est d'ailleurs synonyme de tromper, abuser ! 'Faites l'amour, pas la guerre...' Encore faudrait-il ne pas faire l'amour comme on fait la guerre, c'est-à-dire dans le mépris ou la haine de l'autre, avec la volonté d'affirmer sa puissance à ses dépens. Sur la base de ces nombreuses observations cliniques, Wilhelm REICH déplore que dans notre civilisation 'très peu de rapports sexuels' soient fondés sur l'amour et que la vie amoureuse de l'homme moderne soit 'teintée de colère, de haine, de mépris et d'impulsions sadiques'.

Bien significatif aussi, l'emploi si fréquent du terme 'cul' pour désigner les organes génitaux : significatif d'un mépris, et, à un niveau plus profond et plus inconscient, d'une angoisse. Celui qui dit 'cul', là où il devrait dire 'vulve' ou 'vagin' ou à la rigueur 'con', s'il est vulgaire, fuit le registre génital pour se cantonner dans le registre sadique-anal. L'humour érotique fourmille d'exemples, ainsi que le langage des soldats, voire de certains intellectuels qui se prétendent affranchis (...) Une angoisse profonde est la cause de cette régression trop

*“Je suis un homme”*

fréquente au registre sadique-anal. Legman est perspicace lorsqu’il écrit à propos des plaisanteries érotiques : ‘Le con qui n’a jamais vu un sexe de femme, et ignore même ce que c’est, manifeste dans la plaisanterie, non pas de l’ignorance, mais de la frayeur .’ (...)” .





## Chapitre IV

### *Par le viol...*

---

“Là, dans mon théâtre du meurtre, de jeunes gladiateurs romains offraient leur vie pour mon amusement ; et toutes les morts qui y avaient lieu, devaient non seulement ruisseler de sang, mais aussi s’accomplir avec le cérémonial qui convenait. Je prenais plaisir à toutes les formes de peine capitale et à tous les moyens d’exécution. Mais je n’admettais ni instruments de torture ni gibet, car ils n’auraient pas offert d’effusion de sang. Je n’aimais pas non plus les armes à feu, telles que pistolets ou fusils. Autant que possible, je choisissais des armes primitives et sauvages – flèches, poignards, lances. Et, pour prolonger la torture, c’était au ventre qu’il fallait viser. La victime offerte en sacrifice devait lancer de longs cris, lugubres et pathétiques, afin que ceux qui les entendaient vinsent à sentir l’inexprimable solitude de l’existence. Alors ma joie de vivre, jaillissant de quelque endroit secret au plus profond de moi, poussait finalement une clameur de joie triomphante, répondant cri pour cri à la victime. N’était-ce pas exactement semblable à la joie que l’homme d’autrefois trouvait dans la chasse ?”

Yukio MISHIMA, *Confession d’un masque*

---



“Je fais exprès de me blesser avec un canif devant le miroir. Plaisir de voir le sang monter à la surface et couler” : ADAMOV (voy. dans l’avant-propos) vient d’employer deux mots capitaux dans l’économie du viol, dans sa dynamique, synthétisant parfaitement la double corrélation rencontrée : violeur/viol et violeur/violée.

Par l’effet du *miroir* (et, parallèlement, nous voici derechef plongés dans la plus grande crise existentielle imaginable, le miroir venant, une fois encore, attester de la vie du miré, de son intégralité, peut-être aussi et surtout de son image idéale : toujours l’ombre omniprésente de Narcisse), par l’effet du miroir donc, la proie du violeur non bredouille, lui paraît singulièrement familière, proche, en même temps que terriblement fragile, délicate, désarmée... (petite chatte apeurée, ébouriffée, repliée sur elle-même, que l’on peut retenir dans une seule main)... impuissante !

Cet homme (je parle du violeur) ne souffre pas seulement de cette peur paralysante d’aborder l’autre, de lui *parler* (voy. supra), mais il en crève littéralement car, plus fondamentalement, c’est une *abdication générale* devant les obstacles “classiques”

*Par le viol...*

(contretemps, tête et cœur vides, handicaps quelconques toujours grossis,...) de la vie qui le sape progressivement.

Et pourtant, et pourtant il faut être...

Et voilà qu'il vient de rencontrer une personne avec qui, peut-être, il pourra communiquer, le dire, puisqu'elle – est-ce possible? – lui ressemble: quoi, l'espoir reviendrait-il après tant et tant de déboires, d'ennuis, d'insuccès, de flottements? Quoi, serait-il, là, maintenant, autre chose qu'un petit employé subalterne, inutile (ou un P.-D.G. vieilli, sec, insensible, fini)? Quoi, aurait-il recouvré une réalité, une intensité, une authentique communion depuis longtemps oubliées, perdues? Quoi, aurait-il enfin trouvé le bon mot, ainsi que la parole, la force et le courage? Serait-il enfin un homme, un vrai, et non plus ce mollasse tournant en rond, traînant dans le vide?

Il n'ose pas y croire.

*Violée impuissante* (terrorisée, pleurant, ne bougeant plus) / *Violeur puissant, ex-impuissant.*

Mais la *blessure* infligée (avec un canif ou son sexe) à l'autre qui est, certes, la démonstration la plus sérieuse de la victoire – victoire complète, reddition sans condition, capitulation, réification et anéantissement de la violée –, éclaire aussi, subitement, crûment, par un lucide retour sur lui-même, la propre condition du violeur. Le sang qui coule – celui de la violée – est aussi le sien...

L'illusion soudaine du dialogue rédempteur, de l'étroite communion, n'était, en réalité, que le déclic d'un processus de négation de l'autre. La suite des événements va, bien sûr, en suffisance, montrer la détérioration de la situation.

Le violeur trouvera par le viol, puissance, succès, création... Mais le viol est également la cause de sa faillite affective et sociale définitive, de sa perte, ainsi d'ailleurs que celle de sa victime: elle, étendue, muette, inerte, paralysée de peur et de mal, comme morte; lui, ayant maintenant intimement conscience de son impuissance, puisqu'il la voit là, devant lui, dans les yeux de celle qu'il étreint – des yeux révoltés, qui lui rappelle brusquement, amèrement sa propre frayeur.

Des yeux décidément très expressifs, disant au violeur à la fois sa force et sa victoire et sa perte: *Violeur puissant mais perdu.*

Le violeur était aveugle (et doublement: "Le viol est un processus implacable de négation de l'autre, un discours terrifiant du moi aveuglé par son seul effet. Le violeur serait en ce sens un aveugle qui s'ignore, victime de *cécité double*, sur l'autre et sur lui-même", a dit le Professeur GONIN, lors du vingtième congrès français de criminologie, qui s'est tenu à Lille, en octobre 1981). Son acte lui a fait connaître une jouissance jusque-là insoupçonnée – il la tenait, il la possédait pleinement, il était le maître.

Mais son acte, autre paradoxe, lui a rendu la vue pour un court instant : vision brutale, directe, horrible de la souffrance, de la peur, de la faiblesse, de l'impuissance de l'autre – propre reflet de ce qu'il est lui, écho de son incapacité.

Il s'est détruit en détruisant l'autre, cet autre qui le masquait : deux êtres néantisés, perdus, condamnés, victimes de ce crime.

La bataille est finie. L'impossibilité de dire à l'autre "Je t'aime", s'est traduite par le sentiment exactement contraire "Je te hais" (et sa concrétisation effective dans la destruction), et deux êtres en sont morts. Car, pour elle, comment désormais oublier ce cauchemar, cette abomination, la pire des violences ? Car, pour lui, abruti, comment vivre son impuissance (autrement que par la destruction), désormais flagrante et sans doute irrémédiable ? Comment dire à ceux qui vont l'interroger, qu'il n'est ni un monstre, ni un Don Juan, ni un pervers ?

Les psychanalystes et les sociologues, unanimes, diront, lors du XXème congrès français : "Il doit y avoir d'autres perspectives que de sacrifier un couple violeur-violée par jour... Toute la vie de la victime, toute la vie du violeur n'ont pas besoin d'être compromises dans ce sacrifice presque rituel qui exclut les perspectives curatives."

J'évoquerai cette dernière question dans le chapitre V. ]



Loin de chercher à authentifier quelques prouesses sexuelles (combien de fois faudra-t-il encore écrire que le violeur n'est pas un obsédé et que le viol n'a pas que figure d'acte sexuel ? Le sexe est accessoire, la mise est plus considérable, elle a valeur existentielle), le violeur cherche avant tout à *créer*. Or, il détruit. Il détruit une femme (existe-t-il dans nos sociétés, un bien plus désiré – et plus craint à la fois – que celui-là ? La femme est et demeure une valeur : le violeur ne l'oubliera pas lorsqu'il commettra son crime). Sa destruction – sans omettre qu'il féconde – est une création négative : le violeur tente, pour une fois, d'être à la hauteur, de se sentir frémir, de se sentir vivre. Et bien souvent, cela semble être une réussite : soumission + avilissement + conquête + érection + souffrance + éjaculation, dernier cadeau, premier bien-être, pour le récompenser d'être (enfin !) quelqu'un qui a pu réunir, pour un moment, force, audace, indépendance et reconnaissance.

Mais il s'agit d'un cadeau empoisonné : une fois son *œuvre* réalisée, le violeur retombera dans l'oubli, dans la médiocrité, dans l'abandon, dans la solitude, dans le mutisme. Sans oublier les yeux terrifiés de la violée, lui renvoyant sa propre image, lui reflétant son malvivre...

Jean PICAT, analysant dans l'homicide la problématique de la quête incessante pour le meurtrier d'un équilibre intérieur, adopte cette idée de la suppression "en miroir" du frère : "DOSTOÏEVSKI affirme que le criminel est toujours un malade

‘au moment où il accomplit son crime’. Il ne s’agit pas d’une démarche justificatrice aboutissant à un brevet d’irresponsabilité, mais plutôt d’une lueur : folie est synonyme de recours à un mode de pensée archaïque, à un geste rituel venus du tréfonds des âges. Le mythe de Caïn est fréquemment noté lors de la *fondation des communautés* (Romulus et Remus) et ainsi l’acte meurtrier se relie-t-il à l’idée et à la perspective d’une vie nouvelle. On trouve des traces de meurtres rituels à l’occasion d’événements importants : fondations de palais, de temples, rites agrestes, cultures, élevages, dont certains persistent encore de nos jours. C’est dans cette perspective de survivance archaïque, que l’homicide demeure un *rite annulateur*, une suppression ‘en miroir’ du frère, une destruction de l’image de soi, une pulsion ‘agi’ destinée à réduire les tensions internes, à ramener l’équilibre intérieur et l’homogénéité : c’est-à-dire sa propre mort .” (PICAT, 1982)

Oui, sa création était bien une destruction – celle d’une femme réifiée. Mais oui sa destruction était pour lui l’unique façon de commettre un acte net, non équivoque, incontestable (et qui sera pourtant tant contesté !), le rassurant, témoignant de sa toute-puissance, le purifiant aussi du diable qui l’habite.

Après tant et plus d’incertitudes, comment résister à cela ? Après tant de fragiles espoirs, comment résister à la tentation de *posséder* quelque chose absolument et de la blesser, de l’humilier si bon lui semble ?

Le violeur ne savait pas donner. Alors il devait bien prendre. Violence ? Seulement pour camoufler une faiblesse intrinsèque : celle de n’être que “ça”, plus que “ça”, scorie indélicate. Avoir et être : en quelque sorte, le violeur a et est, l’ennemi est conquis, la peur dépassée. Mais après, que devient le violeur ?

Le violeur a et est ; mais il est aussi mort, je veux dire fini. “Désir et peur de violence, couple antinomique de la même problématique où l’être doit se réapproprier sa puissance d’action par sa castration symbolique, par le deuil de sa toute-puissance sur l’autre, meurtrier ou victime .” (J. COMBAZ, 1982)

## Annexe

Texte provoquant, provocateur – mais à escient – où chaque mot, chaque lettre est un cri de révolte, ainsi que le refus du malheur et le désir d'exister : un extrait de “Des jeunes y entrent, des fauves en sortent”, dernier livre de G. GILBERT, prêtre éducateur parisien, qui a un contact privilégié avec de jeunes délinquants :

“S’il est une chose que j’ai eu un mal fou à comprendre c’est bien le fait que ces jeunes que je côtoie chaque jour sont beaucoup plus aptes à la haine qu’à l’amour. On pourrait s’attendre au contraire, à un âge où le besoin de protection, l’éveil de la sexualité poussent, en général, à rechercher l’autre, l’ami, la compagne.

L’éducation ou le manque d’éducation, les lois de la jungle qui régissent leur monde n’expliquent pas tout. Le vandalisme, par exemple, la violence gratuite me déroutaient. Et, comme tout bon Français, je gueulais de rage devant des cabines téléphoniques publiques ravagées, ‘cyclonnées’. Pourquoi cette absurdité ? Pour récupérer un butin minable ? Sûrement pas ! Ça ne justifiait pas les fils arrachés, les vitres brisées, l’appareil démantibulé.

Un jour, par hasard, je crois avoir eu une explication plausible. Un gars que je connaissais et que je surprénais à s’acharner méthodiquement sur une cabine, m’a lancé : ‘N’importe qui d’autre que moi peut appeler une mère, un parent, un ami, avec ces putains de téléphones. Moi, j’ai personne à qui parler. Je déteste ces machines et, quand je peux m’en faire une, je ne me gêne pas !’ Ça m’a paru tout à fait cohérent, sans que j’approuve, bien sûr, et je me suis rendu compte que toute violence est un appel, une demande, en même temps qu’une affirmation de soi. La gratuité n’est qu’apparente.

Cette attitude me semble même révolutionnaire, dans le sens où elle permet au ‘colonisé’ de dire au ‘colonisateur’ : j’existe. Car c’est bien un statut de colonisé qu’on offre à ces jeunes-là, rejetés de tous, incompris, méprisés, étrangers dans la société. Cette violence découle pratiquement toujours de l’injustice, quand ceux qui la subissent sont acculés au désespoir. Violence anarchique, incontrôlable. Défolement hystérique, furieux, qui s’empare de ces gosses, sans qu’on puisse jamais en prévoir l’explosion. (...)

Leur pudeur est extrême. Dès qu’ils se dévoilent un peu, ils éprouvent une peur panique d’être pris dans un filet et, tout de suite, ils font marche arrière.

L’amour, l’attention, la tendresse, l’écoute, la communication, ils ne savent pas, ou à peine, que ça existe. Personne ne leur a appris. Et pourtant il aurait suffi, à défaut de père attentif ou de mère aimante, d’une grand-mère, d’un oncle. Ou encore d’un ami de la famille pour conseiller des parents pas forcément méchants mais inaptes à élever des enfants. ”





# Chapitre V

## *Dimension non animale, créativité*

---

“Hoederer, à Hugo.

Et moi, je les aime pour ce qu'ils sont. Avec toutes leurs saloperies et tous leurs vices. J'aime leur voix et leurs mains chaudes qui prennent et leur peau, la plus nue de toutes les peaux, et leur regard inquiet et la lutte désespérée qu'ils mènent chacun à son tour contre la mort et contre l'angoisse. Pour moi, ça compte un homme de plus ou de moins dans le monde. C'est précieux. Toi, je te connais bien, mon petit, tu es un destructeur. Les hommes, tu les détestes parce que tu te détestes toi-même ; ta pureté ressemble à la mort et la Révolution dont tu rêves n'est pas la nôtre : tu ne veux pas changer le monde, tu veux le faire sauter .”

Jean-Paul SARTRE, *Les mains sales*

---



“Il nous est apparu à l'évidence que les 5 ans de prison qui seraient appliqués au violeur d'Eliana ne permettraient ni la réparation du préjudice qu'elle a subi, ni la modification de la mentalité du violeur qui, après 5 ans, sortira, et peut-être recommencera. Comme pour tous les actes criminels, je ne crois pas que la prison fasse acquérir à l'homme ce qui lui manque, à savoir le respect de l'autre.

J'ai entendu certains d'entre nous réclamer une répression plus sévère. Je ne puis les suivre sur cette voie. En effet, elle me semble être le reflet de cette société qui apprend à l'individu, homme ou femme, à lui obéir grâce à un système organisé de punitions et de récompenses. C'est la société qui maintient l'individu dans des rapports de domination reproduits dans les relations père-enfant, patron-travailleur, homme-femme. Or, les revendications féministes veulent détruire ce type de relation. En réclamant la répression, les femmes se rendent objectivement complices du système qu'elles veulent, aujourd'hui, combattre.

Une sanction pécuniaire, bien que discutable, me semble plus admissible. Nous l'avons réclamée pour Eliana en précisant que la somme serait reversée au mouvement féministe selon le vœu de celle-ci. Ceci est une solution particulière à ce cas. Convient-il de le systématiser ?” (A. LUSIANI, 1978)

“Quelle que soit la sentence prononcée contre un agresseur, elle n'a, pour la plupart du temps, que peu de sens au regard des effets désirés. En matière de viol,

la prison n'a aucun effet dissuasif. En fait, le temps passé en prison n'est pas seulement employé à renforcer l'hostilité et les conduites asociales du détenu, il fournit en outre une véritable éducation en matière d'aberrations sexuelles. En théorie, l'incarcération a trois raisons d'être : fournir au délinquant l'occasion de se réhabiliter, dissuader par l'exemple les autres de commettre ce crime, et protéger la société dudit délinquant.

Les deux premiers propos n'ont en général aucune réalité. D'une part, dans les systèmes pénitentiaires, l'effort de réhabilitation du détenu est à son minimum ; d'autre part, l'homme qui viole n'est en rien dissuadé par l'exemple du sort réservé à ses prédécesseurs : la peine de mort elle-même ne saurait terrifier ceux dont les pulsions asociales atteignent ce point de non-retour suicidaire. Quant au troisième propos, la société peut bien être protégée un moment par l'incarcération d'un délinquant, mais si, une fois libéré, il se trouve être dans une rage plus grande, avec en plus l'astuce nécessaire et des contacts dans le milieu qui lui permettent de s'adonner à des activités aussi novices que la drogue ou l'homicide, on ne peut pas vraiment dire que la société soit bien avancée. ” (J. MACKELLAR, 1975)

“Comme l'un des problèmes du violeur est son incapacité d'établir des relations avec les femmes, il demeure illusoire de penser le traiter en milieu carcéral alors que les femmes y sont exclues. Même si la possibilité d'un traitement s'y offre, son efficacité peut être mise en doute. Premièrement, le prisonnier peut l'accepter par obligation ou dans l'espoir qu'il sortira plus vite. Deuxièmement, la continuité de ce traitement se maintient rarement. Quand le temps de détention prend fin, la thérapeutique se poursuit bien souvent difficilement en clinique externe et, dans ces conditions, le violeur continue d'être un danger pour la communauté lorsqu'il est relâché ” (C. LACERTE-LAMONTAGNE et Y. LAMONTAGNE, 1980)

“Une trop grande clémence, cependant, bute contre un fait d'observation courante : le violeur se sent très rarement coupable : “Les femmes adorent ça, proclament-ils, elles veulent du sexe, je leur en ai donné ; de quoi se plaignent-elles ?” En ce domaine, l'expérience montre que l'agresseur a tendance à récidiver, tant qu'il pense pouvoir jouir de l'impunité.

La sanction peut être certes une façon de ranimer une culpabilité défaillante, mais ne semble en aucun cas pouvoir influencer sur le changement des mentalités. ” (G. TORDJMAN, 1980)

“Les peines encourues par les violeurs sont souvent lourdes : les condamnations à vie ont été demandées... Mais souvent ‘réprimer n'est pas guérir’ (GUERAUD, 1970) et c'est bien de symptôme pathologique dont il est question. Dans onze Etats du Sud des Etats-Unis le violeur encourt la peine de mort, et cependant ce risque ne semble avoir aucun effet dissuasif. ” (J. PICAT, 1982)

“Que faire ? Sévir ? Augmenter les peines ? Cela n'a jamais empêché aucun crime. D'autre part, on ne peut laisser n'importe qui faire n'importe quoi, surtout

si autrui en souffre. Alors ? Alors restent comme souvent les solutions à long terme : l'éducation, le changement des mentalités, l'évolution sexuelle, en attendant l'utopie : une société dans laquelle chacun étant sexuellement et psychologiquement majeur, personne n'éprouverait plus le besoin ni d'humilier ni de violer. Le lion broutera à côté de l'agneau, tout ça...

A moins qu'on ne s'engage résolument dans la science-fiction : il suffirait de créer des robots articulés, pourvus de tous les attributs de la féminité (hypertrophiés si l'on veut) que l'on pourra attaquer, battre, déshabiller de force, prendre et reprendre, blesser, abandonner en pleurs ou tuer. Au choix, on vous livrera le modèle qui se débat et qu'il faut assommer, celui qui crie et qu'il faut bâillonner, celui de sept à treize ans qui appelle sa maman.

Si l'on en prend deux, on recevra un fouet-surprise.

L'amour n'y trouvera peut-être pas son compte mais les femmes y gagneront en sécurité. Pauvre humanité." (H. WESOLY, 1978)

On pourrait, presque indéfiniment, prolonger l'énumération des extraits qui, à leur manière, condamnent ou, à tout le moins, mettent vivement en doute, le système pénitentiaire répressif, tel qu'on le pratique, non seulement en ce qui concerne le viol, mais plus généralement en matière criminelle.

Plus essentiellement c'est bien hélas ! d'un constat d'échec qu'il nous faut convenir, lorsqu'il s'agit d'aborder l'épineuse question du traitement des délinquants.

Le tout récent débat télévisé (R.T.B.F., 30 juillet 1984) qui avait pour sujet : "La prison, pourquoi, pour qui ?" et auquel participaient quelques-uns des ténors du monde pénal belge, fut un four du début à la fin, les véritables questions n'ayant même pas été abordées, débat qui en tout cas, a mis, une fois encore, en évidence l'actuelle incohérence du système, ainsi que l'indétermination et l'impuissance dans lesquelles nous nous trouvons à résoudre ces questions.

Il ne s'agit bien entendu pas ici d'analyser minutieusement et complètement tout le problème du traitement des délinquants sexuels ainsi que de la prévention des crimes sexuels, questions qui, à elles seules, pourraient amplement être le sujet d'un autre mémoire. J'aimerais simplement, à la lumière de ce que j'ai dit précédemment, insister sur deux ou trois points qui me paraissent particulièrement importants.

On est évidemment tenté de dire que lorsque le viol est commis, il est trop tard, dans la mesure où, les ultimes étapes (pendant lesquelles une action préventive est encore possible) précédant le passage à l'acte proprement dit ayant été dépassées, plus guère d'espoir n'est dès lors permis.

A ce niveau, seul le traitement médical (la castration, très critiquée – voy. les travaux de G.K. STURUP, au Danemark – ou l'emploi de médicaments à visée antitestostéronique (comme l'acétate de cyprotérone) – aussi très critiqué par PICAT qui écrit : "Pendant combien de temps va-t-on encore nous faire accroire que l'Homme ne serait que le jeu de ses hormones ? Et puis, est-ce *encore* thérapeutique ou déjà répressif ?" –, par exemple ; je ne prends évidemment pas position

sur les avantages et les inconvénients de ces traitements, simplement je les évoque), psychologique ou social – ou une combinaison des trois – (dans ces domaines plusieurs recherches sont en cours mais, comme le disent LACERTE et LAMONTAGNE, “il nous semble important de souligner que les subventions pour la recherche dans ce domaine sont très difficiles à obtenir parce que la plupart des gens ne croient pas en la réhabilitation des déviants sexuels”), dans des centres ou des institutions spécialisés (et non des asiles camouflés en prison !) peut et doit être entrepris.

Mais jusqu’à présent, il est clair que les chances de “repêchage” sont fort maigres et qu’aucun traitement actuellement ne semble réellement efficace. Peu importe, baisser les bras, à cet égard, équivaut à la pire des lâchetés.

Mais il est clair également que les vraies questions et les vrais débats sont ailleurs et que ce ne sont pas des solutions de fortune, des compromis ou des demi-mesures qui arrangeront les problèmes : “Dénoncer, empêcher légalement le viol, la violence envers les femmes, c’est nécessaire, mais n’oublions pas que ce n’est qu’un seul aspect, conséquence d’une attitude générale. Tant qu’on n’aura pas changé cette atmosphère éducative et culturelle générale, tous les efforts qu’on fera n’amèneront jamais qu’à des résultats ponctuels et temporaires.” (DIERKENS, 1981)

“En vérité, par le viol, l’homme rappelle à la femme son malheur de naître femme et de n’être que femme. Malheur aussi ancien que le monde, traduit avec constance dans la religion, la loi, la littérature, la psychanalyse, le conte populaire, la chanson, le langage, le geste. En un mot, la culture.” (G. HALIMI, 1978)

C’est bien sûr cela que, fondamentalement, il conviendrait de revoir : une éducation qui, outre qu’elle reconnaîtrait non plus l’infériorité d’un des deux sexes mais bien leur parfaite complémentarité, insisterait (et c’est cela qui est réellement primordial) sur le respect de l’autre, le pluralisme, l’altruisme et la dimension non biologique de l’homme, immatérielle, *spirituelle* – c’est-à-dire, “l’affirmation de la liberté de l’homme, de sa responsabilité morale, de sa créativité, du dépassement de son égocentrisme, de la constatation de sa faiblesse en face de l’univers tout entier, de la reconnaissance qu’il n’est pas le maître intelligent d’une nature bête, mais seulement un élément d’une nature intelligente et qui l’a créé” (DIERKENS, 1981).

Précisément, de ce point de vue, il y a, à mon avis, un élément qui contribuerait grandement à réduire le nombre d’actes de destruction, d’agressivité envers l’autre, de violence.

Nous avons vu que le violeur souffrait d’impuissance à s’exprimer, à agir, à “imprimer sa marque sur l’univers”, à se sentir vivre, être. Son action de destruction de l’autre résume sa peur d’être lui-même anéanti, morcelé, mangé et traduit sa volonté de se *rassurer* sur ce qu’il craint d’être : un improductif. Ainsi le viol est avant tout pour le violeur une manière de se rassurer, de se tranquilliser ; le violeur ne parle pas aux autres, il se parle d’abord à lui-même. Acte incontestable, pseudo-crétion.

Il serait donc tout indiqué de favoriser et de développer chez l’homme, dès le plus jeune âge, sa force imaginative et inventive, son potentiel créateur. C’est notamment dans le geste créateur, dans la pensée innovatrice, dans l’activité créatrice

que l'homme peut transcender, dépasser sa dimension purement animale. Or, à l'heure actuelle, dans les établissements scolaires (ou ailleurs), peinture, théâtre, musique, danse, expression corporelle, gestuelle, musique, écriture, sculpture, d'une façon plus générale, tous les travaux manuels, ne sont pas suffisamment développés, exploités – ou bien alors négativement : normes, traditions et structures paralysantes, artifices, critères abstraits, entreprise de découragement (voire d'écoeurement) des jeunes artistes,... – . Parfois même c'est tout simplement dévalorisé. Je pense que c'est une grave erreur. L'importance de l'acte créateur et d'une politique véritablement efficace dans le domaine de la création artistique me semble évidente en matière de prévention du viol et de la violence. Du reste, on mésestime peut-être trop actuellement les découvertes du psychosociologue J. L. MORÉNO (1892-1974) ainsi que tous les travaux (et les succès) réalisés en matière d'art-thérapie.

Trop de barrières existent empêchant le développement de la puissance créatrice de l'homme. Trop d'ouvertures existent favorisant le développement de ses tendances destructrices, violentes, haineuses, vindicatives.

“Alors ? Alors, pour parodier OLIEVENSTEIN, parlant des drogués, je dirais volontiers : ‘Je n'ai pas de solutions politiques à suggérer, pas de mesures sociales à avancer...mais je souhaiterais qu'un jour dans leur famille, dans leur école, dans leur travail, dans leur église, les gens s'arrêtent, ne serait-ce que quelques heures, qu'ils se demandent, et pas seulement les hommes mais les femmes aussi, si entre eux et autour d'eux, ils savent faire régner suffisamment de chaleur, de présence, d'authenticité, qu'ils méditent également sur le monde qu'ils proposent à ceux qui nous suivent :

Peut-être alors réussiront-ils, à force de bonne volonté, à concilier au plan sexuel leur besoin d'agression avec leurs exigences d'amour .” (TORDJMAN, 1980)



## Epilogue

---

“Cependant, le fait que l’on s’acharne contre la personne indique bien que, au fond, on y croit, qu’on ne la ressent pas comme une illusion, on y croit tellement qu’on veut la détruire.” ↑

Eugène IONESCO, *Journal en miettes*

---



“Il faut faire l’amour comme on commet un crime.”

Léo FERRÉ, *La violence et l’ennui*

---



“... Querelle sentit dans tout son corps la présence du meurtre. Cela vint d’abord lentement, à peu près comme les émois amoureux, et, semble-t-il, par le même chemin ou plutôt par le *négatif de ce chemin*. (...) Querelle souriait. Il laissait se développer en lui-même cet émoi qu’il connaissait si bien, qui tout à l’heure, au bon endroit, là où les arbres sont plus serrés et le brouillard épais, prendrait tout à fait possession de lui, chasserait toute conscience, tout esprit critique, et commanderait à son corps les gestes parfaits, serrés et sûrs du criminel. (...)”

L’assassin se redressa. Il était l’objet d’un monde où le danger n’existe pas – puisque l’on est objet. Bel objet immobile et sombre dans les cavités duquel, le vide étant sonore, Querelle l’entendit déferler en bruissant, s’échapper de lui, l’entourer et le protéger. (...)”

Affirmer seulement que le criminel au moment qu’il commet son crime croit n’être jamais pris est faux. Sans doute refuse-t-il de distinguer avec précision la suite effroyable pour lui de son acte cependant qu’il sait que cet acte le condamne à mort. Le mot analyse nous gêne un peu. C’est par un autre procédé qu’il nous serait possible de découvrir le mécanisme de cette auto-condamnation. Nous appellerons Querelle un joyeux suicidé moral. Incapable de savoir en effet s’il sera ou non arrêté, le criminel vit dans une inquiétude qu’il ne peut abolir que par la négation de son acte, c’est-à-dire son expiation. C’est-à-dire encore sa propre condamnation (car il semble bien que ce soit l’impossibilité d’avouer les meurtres qui provoque la panique, l’effroi métaphysique ou religieux, chez le criminel).”

Jean GENET, *Querelle de Brest*

---



## Epilogue

C'est une terminaison, l'état désastreux d'un être aboli qui se termine, un être, là, pâle et muet – mais les joues bouffies de mots pourris – qui finit, se disloque, s'éparpille lamentablement et, en outre, c'est bien aussi d'un achèvement dont il faut convenir, à l'instant même où, au sommet de la gloire, il s'apprêtait à savourer sa victoire, son succès, sa création : omnipotent et plénier jusque dans les moindres recoins de sa conscience et de son cœur – ce cœur qui bat, qui bat, qui bat – gavés, remplis de sentiments certes bouillants et dangereux mais puissants et sûrs.

C'est un dénouement ou plutôt une fin tragique mais intense, réelle, grisante, expressionniste, une fin sans explication, sans justification, sans dessin et, en définitive, sans dessein : une fin sans début, sans but, une fin toute seule et qui crie et qui explose.

Et qui déchire.

Ordre et désordre dans la tête.

Et cette illusion, leurre et paradoxe : le violeur croit enfin n'exister que par elle – la fin – et, cependant, terminé/achevé, il meurt/disparaît complètement. Bien fini et irrémédiablement.

Alors la faim d'une autre fin : une autre fois, une autre *chose*.

Le violeur n'est pas – comment en serait-il autrement dans cet univers inconstant et épidermique, hasardeux et malsain ?

Le violeur ne viole pas l'autre – comment le pourrait-il puisque la violée le trahit, miroir hypersensible et intrigant ?

Non, réclusionnaire amorphe logé dans sa tour de béton, il entre en lui, il se pénètre, il se replie sur lui-même, il s'isole, il s'intériorise, il se coupe de la réalité collective pour en vivre une autre, non pas plus insensée, mais la sienne : oui, il se viole.

Et voici notre violeur violé, ouvert, laid.

Donc ce sont quatre yeux révoltés, épouvantés, mais ce sont les siens et les siens et toujours les siens, dans ce cancer du langage, ce cancer de la communication, où les bouches sont des yeux, où les mots sont des chocs et des cris. Chaos.

L'agressée, muette, meurtrie, impuissante ne bouge pas ; c'est à peine si elle respire. Lui, l'agresseur, après un temps dur de fureur anarchique, dévastatrice – et récompensatrice –, il ne bouge plus, il ne veut plus bouger, il ne peut plus bouger ; il désire encore, seulement, doucement la toucher, se toucher, la toucher – agglomérat haletant – : temps doux maintenant pour une dyade dupée, éperdue, perdue.

Le viol est une médiation entre le violeur et le violeur. La violée est aussi le violeur : jamais pareille confusion n'a été si profonde – si réelle.

Ce chaos.

Mais soudain ce flash, net, dans les yeux décontenancés mais lucides – c'est-à-dire sans espoir – du violeur, face à ce qui est ni unique, ni singulier, ni, évidemment,

ment, banal : viol-victoire, viol-plénitude, viol-expression, viol-puissance, viol-création, viol-existence et, simultanément, viol-débâcle, viol-morcellement, viol-silence, viol-impuissance, viol-destruction, viol-suicide.

Crime *d'amour* et crime de *haine*, crime aux multiples facettes (et c'est cela qui embarrasse a priori : le viol est tout, absolument tout, sauf un crime sexuel), crime aux multiples niveaux, le viol est peut-être d'abord un rêve (il se métamorphosera par la suite en cauchemar) : celui d'une issue, d'une échappatoire, d'une certitude farouche mais palpable. Visible.

Or, c'est effectivement l'inverse qui se présentera : une impasse, un cul-de-sac, le mur glacial et indiscret avec pour seule perspective la mort/fin de celui qui s'y trouve acculé – un noyau terrible et brûlant tournoyant sans cesse dans le vide, celui de l'existence, un piège.

La vérité est bien en deçà de l'image grossière, vulgaire, véhiculée un peu complaisamment par les médias, dessin rococo, portrait-robot bariolé, clinquant, faisant du violeur un monstre ou un extraterrestre ; mais elle est également au-delà : derrière l'extraordinaire – voire l'illustre, le respectable : "Il a osé" : ce crime n'auréole-t-il pas son auteur d'un certain attrait mêlé à de la crainte ? Le viol est aussi un acte de profanation –, derrière l'extraordinaire donc, nous découvrons le désespoir, ordinaire et solitaire, accompagné, chienne fidèle, de cette violence court-circuitante, tous deux enrôlés de force par un être en miettes, affamé d'authenticité, dans une aventure du non-dit et du non-retour.

Le violeur cherchait la vie mais il a trouvé la mort, ne pouvant exprimer l'amour, ne parlant que la haine.

Le violeur cherchait le paradis mais il a plongé, la tête la première, dans l'enfer.

Et c'était, à n'en pas douter une seconde, son enfer.

Son enfer et son viol.

Pas d'échappatoire pour l'extraterrestre : son viol est aussi sa fin.

Que l'on nous comprenne bien et que l'on ne s'y méprenne pas, car l'enjeu est de taille : ces mots gelés qui ne sortent pas, ces phrases-avortons qui ne se formeront jamais, ce dialogue qui n'arrive pas à naître (car pour le violeur, c'est bien d'une naissance qu'il s'agit, au sens propre), voilà le nœud indénouable, non-expressif de la période antérieure au viol.

Il (le violeur) lui faut vomir tout ce paquet de ressentiments, de peurs, d'humiliations, d'angoisses, accumulé depuis son plus jeune âge ; mais cela n'est pas possible : tout le monde sait qu'on ne vomit pas en société, question de principes, il faut savoir se retenir – même si finalement c'est pour en arriver à crier *je t'aime*.

Il (le violeur) lui faut agir, "imprimer sa marque sur l'univers" (E. FROMM, *Le cœur de l'homme*), se dépasser, prouver aux autres ainsi qu'à lui-même, qu'il n'est nullement ce pantin ridicule auquel il a été réduit, cette marionnette veule, muette, être mou, frivole, dépendant, aliéné ; mais cela lui est impossible – du moins humainement, positivement : l'incompétence est radicale, l'égotisme parfaitement handicapant, les obstacles insurmontables. Et pourtant la tension, l'anxiété et la colère ne le sont pas moins.

## *Epilogue*

La définition que IONESCO, dans son *Journal en miettes*, donne de l'amour (et qu'il oppose à celle de VALERY), explique idéalement l'impasse relevée supra : "Amour : aimer cela veut dire se laisser aimer, c'est accepter d'être la propriété de quelqu'un, c'est renoncer plus ou moins à soi-même, accepter que quelqu'un dispose plus ou moins de vous, non point par goût de la soumission, ni par masochisme, mais pour ne pas déposséder l'autre puisque l'autre en souffrirait, plus ou moins, ou en mourrait, plus ou moins."

La violée-chose ne risque ainsi certainement pas de contester le violeur-propriétaire, maître tout-puissant. S'il devait avoir le moindre sentiment pour cet être plié, vidé, anéanti, ce serait, sans nul doute, sa perte, ne pouvant souffrir sa propre image d'être insensible, insignifiant, impuissant.

Et cependant, cette image, ce reflet, c'est celui qu'il vient de percevoir dans les yeux terrifiés de sa victime.

Et cependant, faut-il l'écrire, le violeur aime les femmes. Il les aime mais il a peur de l'amour – sous-entendu l'amour de l'autre ; est-il du reste meilleure défense que la modification des autres je en objet ?

A. CAMUS dans *Caligula* et J.-P. SARTRE dans *Les mains sales*, par le biais de leurs personnages (respectivement Caligula et Hoederer), analysent une des données particulièrement active dans la dynamique du viol et synthétisant les deux pôles rencontrés :

---

"Je vis, je tue, j'exerce le pouvoir délirant du destructeur, auprès de quoi celui du créateur paraît une singerie, C'est cela être heureux . "

---



---

"Toi, je te connais bien, mon petit, tu es un destructeur. Les hommes, tu les détestes parce que tu te détestes toi-même..."

---



Violée impuissante (terrorisée, gémissante, ne bougeant plus)/violeur vainqueur, ex-impuissant d'une part et violeur puissant/perdu (rien n'est éternel, comment vivre cette non-vie ?), définitivement perdu, d'autre part : la désillusion.

Le violeur, en définitive, ne détruira pas l'autre pour son seul et unique plaisir : l'autre doit nécessairement, vitalement être détruit pour que son agresseur puisse

espérer des lendemains qui chantent, pour qu'il vive le bonheur de la paix retrouvée. Mais cet autre, c'est Abel, c'est son frère, son autre lui-même. C'est donc bien sa propre mort que le violeur recherche en humiliant, en anéantissant l'autre, son propre désastre : "Quand le bourreau aura fait son travail, je serai en paix avec moi-même et avec les autres..", pourra-t-il penser...



## Bibliographie

- AMIR (M), *Patterns in forcible rape*, London, The University of Chicago Press, 1971.
- BARONI (C), *Le sexe fort serait-il, inconsciemment, le sexe faible ?*, L'Homme sans masque, Editions Lynx, Nyon, 1973, p. 24 et ss.
- BASTIN (G), *Dictionnaire de la psychologie sexuelle*, Psychologie et sciences humaines, Ch. Dessart, Bruxelles, 1970, n° 34.
- BEDNARIK (K), *La crise de l'homme*, Albin Michel, Paris, 1969.
- BROWNMILLER (S), *Le viol*, Opuscule, l'Étincelle, Paris, 1976, p. 218 et ss.
- BRUCKNER (P) et FINKIELKRAUT (A), *Le nouveau désordre amoureux*, Points/Actuels, A26, Seuil, Paris, 1977.
- BULTHÉ (B) et REMOUCHAMPS (M), *De verkrachting en het slachtoffer*, Nationaal Centrum voor criminologie, E. Bruylant, Bruxelles, 1979.
- CHESNAIS (J.-C.), *Histoire de la violence*, Robert Laffont, Paris, 1981, p. 144.
- CLARK (L) et LEWIS (D), *Rape: the price of coercive sexuality*, The women's press, Toronto, Canada, 1977, pp. 95-108.
- COLIN (M) et HOCHMANS (J), *Les sexopathies, Etudes de criminologie clinique*, Masson, Paris, 1963.
- COMBAZ (J), *Les détenus de la peur*, Point aveugle, Le Centurion, Paris, 1982, p. 135.
- COMMISSION pour la révision du code pénal, Rapport sur les principales orientations de la réforme, Ministère de la Justice, Bruxelles, juin 1979, p. 102-113.
- COMMISSION de réforme du droit du Canada, Rapport n° 10, Les infractions sexuelles, 1978.
- CORMAN (L), *Narcissisme et frustration d'amour*, Psychologie et sciences humaines, Ch. Dessart, Bruxelles, 1975, n° 56.
- DALLAYRAC (D), *Pulsion de viol, crime sans cause et causes du crime*, Robert Laffont, Paris, 1983, p. 208.
- DEBUYST (Ch), "Étiologie de la violence", in *La violence dans la société*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1972.
- DE GREEFF (E), *Amour et crimes d'amour*, Psychologie et sciences humaines, Ch. Dessart, Bruxelles, 1973, n° 46.

## Bibliographie

- DE GROOTE (J), "Réflexions sur le viol", in *Les violences à l'égard des femmes : problème de société ?*, colloque du 26 février 1981, Association pour les Nations Unies, Vander, Louvain, 1982, pp. 75-90.
- DELAY (J), "Névrose et création", in *Aspects de la psychiatrie moderne*, DELAY, J. (éd.), P.U.F., Paris, 1956, p. 82 et ss.
- DENIS (M) et AUBENAS (J), "Pourquoi parler du viol?", in *La Revue Nouvelle*, Bruxelles, tome LXVII, n° 4, avril 1978, pp. 349-352.
- DIERKENS (J), *Les facteurs psychologiques des violences envers les femmes*, in "Les violences à l'égard des femmes : problème de société?", colloque du 26 février 1981, Association pour les Nations Unies, Vander, Louvain, 1982, pp. 33-45.
- ELLIS (A), *L'art et la science de l'amour*, Robert Laffont, Paris, 1967.
- FARGIER (M.-O.), *Le viol*, Bern. Grasset, Paris, 1976.
- FROMM (E), *Le cœur de l'homme, sa propension au bien et au mal*, Payot, Paris, 1979, n° 349, p. 33 et ss.
- GEETS (C), *Psychanalyse et morale sexuelle*, Psychothèque, éd. Universitaires, Paris, 1970.
- GEORGES (P), "Au congrès français de criminologie : viol : le crime et la cause", in *Le Monde* du 21 octobre 1981, compte-rendu, p. 12.
- GILBERT (G), *Des jeunes y entrent, des fauves en sortent*, Stock, Paris, 1982, p. 60 et ss.
- GRASSBERGER (R), "La personnalité du délinquant sexuel", in *Actes du Cours international de criminologie de 1955*, Diritto e personalità, La Scuola positiva, Giuffrè, Milan, 1955, p. 441 et ss.
- GROULT (B), *Le viol*, préface du livre de S. BROWNMILLER, p. 12.
- HACKER (F), *Agression et violence dans le monde entier*, Calmann-Lévy, Paris, 1972, avec un avant-propos de K. LORENZ.
- HAHN (P), *Les déviations sexuelles*, Filipacchi, Paris, 1974.
- HALIMI (G), *Choisir/La cause des femmes, Viol, le procès d'Aix-en-Provence*, Idées/Gallimard, Paris, 1978, n° 398.
- HELLBRUNN (R), *Pathologie de la violence, pour une stratégie thérapeutique*, Stratégies et communications, Réseaux, Paris, 1982.
- KLEIN (M) et RIVIÈRE (J), *L'amour et la haine, le besoin de réparation*, "La haine, le désir de possession et l'agressivité" de J. RIVIÈRE et "L'amour, la culpabilité et le besoin de réparation" de M. KLEIN, Payot, Paris, 1982, n° 112, p. 76 et 77.
- KLINBERG (O), "Les causes de la violence : approche psychosociologique", in *La violence et ses causes*, UNESCO, 1980, pp. 115-128.

- LACAN (J), *Ecrits*, Introduction théorique aux fonctions de la psychanalyse en criminologie, Ed. du Seuil, 1966.
- LACERTE-LAMONTAGNE (C) et LAMONTAGNE (Y), *Le viol, acte de pouvoir et de colère*, Maloine S.A. éditeur, 1980, pp. 5-9 et 13-30.
- LEMPERIERE (Th) et FÉLINE (A), *Psychiatrie de l'adulte*, Masson, Paris, 1982.
- LE RIDER (J), *Le masculin*, in *Le genre humain*, n° 10, Ed. Complexe, 1984, p. 118.
- LUSIANI (A), "La Justice au service des violeurs," in *La Revue Nouvelle*, Bruxelles, tome LXVII, n° 4, avril 1978, pp. 360-364.
- MACKELLAR (J), *Le viol, l'appât et le piège*, Payot, Paris, 1978, pp. 11-93 et p. 112 et ss.
- MARQUSET (J), *Le crime*, in *Que sais-je ?*, P.U.F., Paris, 1976, n° 297.
- MAYER (D), "Le viol, thème du XXe Congrès français de criminologie," in *Revue de Science criminelle et de droit pénal comparé*, 1982, compte-rendu pp. 213-216.
- MEDEA (A) et THOMPSON (K), *Contre le viol*, in *Femmes en mouvement*, Pierre Horay, Paris, 1976, pp. 29-49.
- OLIVIER (C), *Les enfants de Jocaste*, in *Collection Femme*, Denoël/Gonthier, 1980, p. 83 et ss.
- PÉLICIER (Y), *Psychiatrie, lexique*, P.U.F., Paris, 1976.
- PICAT (J), *Violences meurtrières et sexuelles*, Essai d'approche psychopathologique, Le Psychologue, P.U.F., Paris, 1982, pp. 7-22 et pp. 72-87.
- PINATEL (J), *La criminologie*, Les éditions ouvrières, Paris, 1979.
- POLSENAERE (A), *Le chiffre noir en matière de viol*, Mémoire, ULB, 1983.
- RESTEN (R), *Caractérologie du criminel*, in *Caractères*, P.U.F., Paris, 1959.
- ROUMAJON (Y), *Ils ne sont pas nés délinquants*, Presses Pocket, coédition R. Laffont/Opera Mundi, Paris 1977, n° 2022.
- SAEZ (F), "Les violences sexuelles vues à travers l'activité d'un cabinet d'instruction", in *Aspects de la violence dans les relations sexuelles*, étude pluridisciplinaire sous l'égide de l'Association Normande de criminologie, Vrin, Paris, 1979, pp. 85-118.
- SCHWENDINGER (J.R. et H.), *Rape and inequality*, Sage Library of Social Research, 148, 1983.
- STURUP (G.K.), *Treatment of sexual offenders in Herstedvester, Danemark. The rapists*, Munksgaard, Copenhagen, 1968.
- SZABO (D), "Agression, violence et systèmes socio-culturels : essai de typologie", in *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 1974, pp. 377-398.

## *Bibliographie*

- TORDJMAN (G), *La violence, le sexe et l'amour*, Robert Laffont, Paris, 1980, pp. 215-239.
- VIANU (I), "Deux mythes du père", in *La violence*, Actes du colloque de Milan de 1977, 2 volumes, 10/18, Union générale d'éditions, Paris, 1978, tome II, n° 1270, pp. 214-222.
- VIOLENCES ET SOCIÉTÉ, *Economie et humanisme, étude pluridisciplinaire*, Les éditions ouvrières, Paris, 1969.
- VOLCHER (R), *Quelques aspects médico-psychologiques de la délinquance sexuelle*, in "Revue de droit pénal et de criminologie", 1964-1965, pp. 837-868.
- WESOLY (H), "Viol, crime à la mode", in *La Revue Nouvelle*, Bruxelles, tome LXVII, n° 4, avril 1978, pp. 368-371.
- WOLFF (E), *Instinct sexuel et agressivité*, Guy Authier, Paris, 1978.
- YAMARELLOS (E) et KELLENS (G), *Le crime et la criminologie*, 2 vol., Marabout Université, Gérard & C°, Verviers, 1970, n° 197, pp. 176-189 et 235-237.

## Appendice

---

“Puis tout fut fini. Il s'écarta d'elle et tira sur le long cordon qui pendait au-dessus du lit. La lumière s'éteignit. Il ne voulait pas voir son visage, il savait que le jeu était terminé, mais il n'avait aucune envie d'y renoncer et de retourner dans l'univers de leurs rapports habituels. Il redoutait ce retour. Il gisait à côté d'elle dans l'obscurité, évitant tout contact avec son corps.

Au bout d'un instant il entendit des sanglots étouffés. D'un geste timide, enfantin, la main de la jeune femme toucha sa main. Elle le toucha, se retira, le toucha de nouveau puis une voix se fit entendre, suppliante, entrecoupée de sanglots, qui l'appelait par son nom et disait : 'Je suis moi, je suis moi.'

Il se taisait, ne bougeait pas et ne comprenait que trop bien la triste inconsistance de l'affirmation de son amie, où l'inconnu se définissait par le même inconnu.

Et les sanglots cédèrent la place à une sourde lamentation. La jeune femme répétait interminablement cette émouvante tautologie : 'Je suis moi, je suis moi, je suis moi...'

Alors il commença à appeler à son secours la compassion (et il dut l'appeler de loin, car elle n'était nulle part à portée de main) pour pouvoir consoler la jeune femme. Ils avaient encore devant eux treize jours de vacances.”

Milan KUNDERA, *Risibles amours*

---







## **Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires, réalisées par les Bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques réalisées par les Bibliothèques de l'ULB, ci-après BIBL., d'œuvres littéraires qu'elles détiennent, ci-après dénommées « documents numérisés », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des BIBL. et reproduit sur la dernière page de chaque document numérisé ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

### **Protection**

#### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque document numérisé indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

Les œuvres littéraires numérisées par les BIBL. appartiennent majoritairement au domaine public. Pour les œuvres soumises aux droits d'auteur, les BIBL. auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre leur numérisation et mise à disposition. Les conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication de la copie numérique sont précisées sur la dernière page du document protégé.

Dans tous les cas, la reproduction de documents frappés d'interdiction par la législation est exclue.

#### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des documents numérisés, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les BIBL. déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, les BIBL. ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés; et la dénomination 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des documents numérisés mis à disposition par elles.

#### **3. Localisation**

Chaque document numérisé dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme `<http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf>` qui permet d'accéder au document; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les BIBL. encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à un document numérisé.

### **Utilisation**

#### **4. Gratuité**

Les BIBL. mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires appartenant au domaine public : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

Pour les œuvres protégées par le droit d'auteur, l'utilisateur se référera aux conditions particulières d'utilisation précisées sur la dernière page du document numérisé.

#### **5. Buts poursuivis**

Les documents numérisés peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les documents numérisés à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux BIBL., en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser à la Direction des Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP180, B-1050 Bruxelles. Courriel : [bibdir@ulb.ac.be](mailto:bibdir@ulb.ac.be).

## **6. Citation**

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

## **7. Exemple de publication**

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées – basé sur une partie substantielle d'un ou plusieurs document(s) numérisé(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux BIBL. un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication. Exemple à adresser à la Direction des Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP 180, B-1050 Bruxelles. Courriel : [bibdir@ulb.ac.be](mailto:bibdir@ulb.ac.be).

## **8. Liens profonds**

Les liens profonds, donnant directement accès à un document numérisé particulier, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des BIBL.;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Bibliothèques de l'ULB'.

## **Reproduction**

### **9. Sous format électronique**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis. Toutefois les copies numériques ne peuvent être stockées dans une autre base de données dans le but d'y donner accès ; l'URL permanent (voir Article 3) doit toujours être utilisé pour donner accès à la copie numérique mise à disposition par les BIBL.

### **10. Sur support papier**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

### **11. Références**

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux BIBL. dans les documents numérisés est interdite.